ANGLET magazine

Mai/ Juin 2012 / **n° 111**

Festival et spectacles

LA CULTURE EN FAMILLE

Plan local d'urbanisme

LE PLU D'ANGLET, MODE D'EMPLOI

Portage de repas à domicile

DU BIO ET DU BON

Supplément

BILAN & PERSPECTIVES

www.anglet.fr

© photovegi.com

PUB

8

Dans la ville

PÔLE SOLIDARITÉ
UNE SEULE ADRESSE

12

Dans la ville

OLATU LEKU
LA VAGUE
DE LA CRÉATIVITÉ

21

Dossier

LE PLU D'ANGLET
MODE D'EMPLOI

27

Festival et spectacles

LA CULTURE
EN FAMILLE

Sommaire

2 60 jours à Anglet

5 Éditorial

6 Dans la ville

- Du bio et du bon
- Pôle solidarité : une seule adresse
- Accueil de loisirs : de nouveaux espaces
- Stationnement : La Bécasse passe au bleu
- Olatu Leku : la vague de la créativité
- Un atlas de la biodivresité
- Espace vert : tout nouveau, tout beau
- Frelon ; encourager les bonnes pratiques
- Lutte contre l'érosion : cure de grossissement
- En bref

21 Dossier

- Le PLU d'Anglet, mode d'emploi

26 Rencontre

- Le tamdem solidaire

27 Culture

- La culture en famille
- Agenda, temps forts

33 Portrait

- Suzy Gossot

34-35 Sports Loisirs

36-37 Culture d'ici

38-39 Zoom

40 Carnet

42 Bon à savoir

43 Expression de l'opposition

Directeur de la publication : Jean Espilondo. **Direction de la communication :** L. Béobide. **Rédaction :** L. Béobide, Y. Arrieux. **Ont participé à ce numéro :** B. Alter. I.Pauty-Lageyre, V. Biard, S. Vaisse. **Directeur artistique :** Ph. Villard / VÉGA. **Photos et illustrations :** R. Hélin, C. Pasquini, Fotolia, Y. Arrieux, Balloide, L. Masurel, Ph. Brunet, V. Biard, S. Vaisse, Archi-Graphi, B. Alter, Federico-Emmaüs, CCI Bayonne Pays Basque, Casagec, Izadia. **Publicité :** Supports Promotion. **Impression :** Frontère (64). Imprimé sur papier issu d'une Gestion Durable des Forêts. **Dépôt légal :** à parution.

60 JOURS A ANGLET

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Des fêtes sympas

Au programme, il y en avait pour tous les goûts, petits et gr ands, Basques et Gascons, amat eurs de tr aditions, de gastronomie, de sports ou de musique, le tout dans une ambiance bon enfant.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

L'image insolite

La rencontre inattendue ...Chacun ses signaux.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

La nouveauté sportive des fêtes 2012

La Coupe d'Aquitaine de BMX réunissait les meilleurs de la discipline au stade de Girouette.

Les non-résignés à Anglet

Quelque quatre cents membres d'Emmaüs International étaient réunis en assemblée mondiale à Anglet du 19 au 24 mars dernier. Les délégations de trente-six débattaient pays autour du thème : "Emmaüs, une alt ernative crédible dans un monde difficil e ? Au-delà des réunions statutaires tenues à l'Espace de l'Océan, des moments d'échanges avec la population ont eu lieu, comme ces "Rencontres de la solidarité Internationale" en mairie d' Anglet, avec les act eurs l ocaux de la solidarité. À c ette oc casion, Jean Rousseau, le président d'Emmaüs International, a reçu la Médaille de la Ville des mains du maire, Jean Espilondo.

© Federico - Emmaüs Tarnos

© Federico - Emmaüs Tarnos

© Federico - Emmaüs Tarnos

© Federico - Emmaüs Tarnos

Deux omelettes pascales

Anglet proposait deux rendez-vous pour les amateurs d'omelette pascale. Le premier à la place de la Bécasse avec les associations Txaranga Gaztelagunak et les Amis Réunis de Blancpignon. L'omelette géante, confectionnée par l'Association sportive Les Mailhouns, ét ait offerte place Lamothe au son de la Banda des Genêts.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Des jours très "Heureux"

C'était un moment f estif pour les enfants et ceux qui aiment enc ore l'être, soit plus de deux mill e personnes sur les trois jours du week-end de Pâques. Quatorze compagnies ont investi le domaine de Baroja pour le festival "Les Jours Heureux" : le chapiteau-spectacle, les Écuries, le centre de loisirs, le parc et le château ont ac cueilli des artistes de diverses disciplines : arts d e la rue, cirque, chant lyrique, musique et théâtre. Aux côtés de ces artistes professionnels, des jeunes de 7 à 11 ans du centre de loisirs ont présenté leur première représentation du spect acle : " Lucie V erpeuton " à la f ois percutant et drôle. À l'image de c es trois j ours bienheureux.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

© Ph. Brunet-photobrunet.com

biocéan

Le marché biologique
vous accueille **place de La Bécasse**

Vente de produits alimentaires, labellisés certifiés biologique, commerce équitable et produits de la mer

Tous les samedis, de 7 h à 13 h

Anglet - Agenda 21

ANGLET

Édito

C. Pasquini

Le retour des jours heureux

Que l'on soit croyant ou non-croyant, les Fêtes de Pâques ont toujours une signification importante. La vie renaît. C'est l'arrivée des bourgeons dans les nombreux arbres que compte Anglet, le premier week-end prolongé avant les ponts du mois de mai, les fameuses et baveuses omelettes pascales ou encore tout simplement le retour des beaux jours... Dans tous les cas, c'est un vrai moment de partage, de plaisir et de convivialité.

À Anglet, depuis l'an dernier, le week-end pascal est aussi celui du Festival destiné aux enfants et à ceux qui rêvent encore de l'être... fort opportunément appelé " Les Jours heureux ! "

Comme de nombreux Angloys, je m'y suis moi-même rendu ce lundi avec ma petite-fille de 3 ans. Nous y avons vécu une après-midi formidable. La qualité et la poésie des spectacles, la fascination des enfants et les sourires des parents, les nombreuses attractions éducatives et ludiques, la musique enchanteresse, le merveilleux manège ou les inspirations de Paris lyrique... J'ai le sentiment que nous avons offert à chacun des 2 100 spectateurs un instant de pur bonheur.

Il faut dire que le Parc de Baroja est un lieu qui se prête merveilleusement à la flânerie culturelle. 14 000 spectateurs ont investi le chapiteau-spectacle depuis son ouverture. Ainsi, que ce soit lors des " Jours heureux ", lors des spectacles en famille proposés les dimanches après-midi ou à l'occasion du désormais reconnu " Jazz sur l'herbe ", on retrouve toujours le même bonheur de vivre des moments intenses, chaleureux et toujours riches en émotion.

> **“ À l'image de notre action culturelle ambitieuse en terme humain, notre projet de ville tend à renforcer le lien social en favorisant les échanges entre tous les Angloys. ”**

C'est bien là la force de notre projet qui privilégie la culture pour tous ; une culture généreuse et accessible, créative et fédératrice. C'est toujours une satisfaction de voir ces familles, ces jeunes couples et leurs enfants déambuler joyeusement dans les allées du Parc de Baroja. Il n'est pas rare de retrouver trois générations d'une même famille dans le public de tel ou tel spectacle.

À l'image de cette action culturelle ambitieuse en terme humain, tout notre projet de ville tend à renforcer le lien social, en rapprochant les individus et en favorisant les échanges entre tous les Angloys, de tous âges et de toutes conditions.

Ainsi, de la création de logements sociaux à la rénovation des espaces publics comme La Bécasse, les Cinq Cantons ou l'Esplanade surplombant le VVF, c'est toujours cette même ville que nous construisons pas à pas : une ville plus solidaire, dynamique, moderne, active et agréable à vivre... en un mot : nous construisons Anglet pour tous.

Jean Espilondo
Maire d'Anglet
maire@anglet.fr

DU BIO ET DU BON

© Y. Arneux

Des produits frais et de saison, biologiques, des viandes Label rouge, une meilleure traçabilité… À l'occasion du renouvellement du marché public des repas à domicile, la Ville a introduit des exigences environnementales et nutritionnelles fortes. Une initiative de l'Agenda 21 local.

Depuis la mise en place du nouveau service, en février dernier, Mathilde est ravie : *"les plats sont très bons et nous savons d'où vient la viande, c'est important. Dimanche dernier, le rosbif était délicieux !"*. Bon pied bon œil à 91 ans, elle est une habituée du service. *"J'ai décidé de faire appel à la mairie pour mes repas quotidiens il y a de cela cinq ans,* indique-t-elle. *Je ne le regrette vraiment pas car je n'ai plus besoin de faire mes courses"*. Comme les cent cinquante autres bénéficiaires, elle compose ses menus à l'avance puis est livrée du lundi au samedi par Éole, une société coopérative d'intérêt collectif basée à Tarnos, et sélectionnée à l'issue d'un appel d'offres portant sur la fabrication et la livraison des repas à domicile de la Ville d'Anglet. Ses propositions et ses méthodes de travail répondaient aux critères environnementaux et nutritionnels introduits par la Ville, lors du renouvellement du marché de prestations.

Alimentation et santé. *"Faute de place en maison de retraite, un nombre important de personnes restent à leur domicile. Par conséquent, nous devons tout faire pour les aider dans leur quotidien et ça commence par l'alimentation"*, souligne Robert Lagarreste, adjoint délégué à l'action sociale et vice-président du centre communal d'action sociale d'Anglet (CCAS). Le cahier des clauses techniques particulières – auxquelles devaient répondre les candidats – rappelait d'ailleurs en préambule que *"l'alimentation des retraités et des personnes handicapées a une importance capitale sur leur santé, leur équilibre physique et intellectuel, ainsi que le maintien de leurs habitudes*

Baldode-photos

alimentaires. Les effets néfastes des carences et du déséquilibre alimentaires sont bien connus".

Norme AB, Label rouge... Désormais, une fois par jour, la société Éole propose un aliment issu de l'agriculture biologique. Elle fournit également une majorité de produits frais et de saison. Ainsi, comme l'indiquait le cahier des clauses techniques, *"les surgelés de mauvaise qualité sont utilisés uniquement quand les saisons ne permettent pas de les confectionner"*. Le CCAS a défini les pourcentages de produits frais attendus par catégorie (crudités, entrées composées et chaudes, potages, viandes, poissons...). Aucun aliment, ni dérivé ni additif, ne doit contenir d'OGM. Du côté des viandes et des volailles, la société propose des produits "Label rouge".

Respect des régimes alimentaires. Pour chaque catégorie de produit, Éole respecte des exigences précises. Par exemple, les plats composés (couscous, bolognaise, hachis...) sont fabriqués en cuisine de façon traditionnelle. Les denrées lactées, les féculents et les conserves sont élaborés à partir de production de marques. Attentif à l'équilibre alimentaire, le CCAS a également demandé d'adapter les repas en fonction des régimes respectifs des bénéficiaires, sur présentation des prescriptions médicales.

Du lundi au samedi. Éole est en mesure de répondre sur l'ensemble des points grâce à un savoir-faire éprouvé (lire l'avis d'expert). Ses équipes assurent les livraisons en liaison froide, du lundi au samedi, entre 9 h et 12 h. Les repas du dimanche et des jours fériés sont apportés la veille. Ils sont remis aux particuliers en personne. Les premiers retours des bénéficiaires sont positifs. La qualité est au rendez-vous, au point que Mathilde Neleur demande qu'une chose : *"qu'ils continuent comme ça, je me régale !"*. **Y.A.**

> En savoir plus

Contactez le service maintien à domicile par téléphone au 05 59 58 35 23, ou par mail : accueil.sad@anglet.fr

Avis d'expert

© Société Éole

Thibault Gomez

assistant de direction d'Éole.

"Depuis deux ans, nous fournissons 25 % de produits biologiques par jour à nos clients. C'est notre pratique quotidienne. Il peut s'agir d'une entrée ou d'une viande, de légumes ou de desserts. Dans la mesure du possible, nous privilégions la filière locale. Ainsi, la viande provient de Souraïde, les yaourts de Saint-Jean-Pied-de-Port, les pommes de tout le Pays basque, les kiwis des Landes, etc. En ce sens, l'appel d'offres ne bousculait pas nos habitudes, bien au contraire car nous sommes engagés dans une démarche de qualité.
Notre diététicienne assure le suivi sur le plan nutritionnel. Nous travaillons uniquement avec des légumes frais. Ce qui redonne du goût. Nous laissons également une grande liberté aux cuisiniers dans la création et la composition des plats. Au final, les premiers retours des Angloys sont très bons.
Plus largement, l'attribution du marché public d'Anglet nous permet de consolider l'entreprise et de pérenniser notre action d'insertion par l'activité économique."

> Repère

Éole, entreprise d'insertion

Créée en 2006 par le comité de bassin d'emploi du Seignanx avec le soutien des collectivités territoriales du Seignanx (en particulier la mairie de Tarnos), elle propose de la restauration inter-entreprises et du portage de repas pour les collectivités. Basées à l'espace technologique Jean-Bertin à Tarnos, ses équipes assurent tout le processus, de la fabrication à la livraison des repas au domicile des personnes.
Éole présente la particularité d'être une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Elle s'inscrit dans une démarche d'entreprise d'utilité sociale au service d'un territoire, favorisant l'insertion des demandeurs d'emplois longue durée avec ou sans qualification. Éole compte aujourd'hui quarante-sept salariés, dont quatorze personnes en insertion professionnelle.

Une seule adresse

Depuis le 2 avril, les Angloys disposent d'un guichet social unique au 2, avenue Belle-Marion. Les services du CCAS de la Ville d'Anglet, et ceux du Conseil général, sont regroupés dans l'ancien bâtiment France Telecom entièrement rénové.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

« En trouvant sur place les différents partenaires sociaux, les usagers ne feront plus – comme cela arrivait parfois – des aller et retour entre les services », se félicite Robert Lagareste, adjoint délégué à l'action sociale et vice-président du centre communal d'action sociale d'Anglet (CCAS). Après un an de travaux, le Pôle solidarité regroupe les agents du CCAS d'Anglet (soutien à domicile, action sociale, handicap, insertion, logement d'urgence, administration générale) et du Conseil général (Maison de la solidarité départementale, Maison départementale des personnes handicapées, Pôle gérontologique). Ce projet est né de la volonté partagée de la Ville et du Conseil général de simplifier les démarches des administrés en proposant sur un même lieu l'accueil, l'information, l'accompagnement, la médiation et l'attribution des aides financières et techniques.

Un guichet unique. Sur deux mille cinq cents mètres carrés, le bâtiment comprend un accueil commun, des bureaux mutualisés et des parties réservées à chacune des deux institutions. Dans l'atrium central, deux agents reçoivent les demandes des usagers et les orientent vers les services compétents du CCAS ou du Conseil général. Le public est ensuite reçu dans l'un des douze bureaux mutualisés. L'objectif est de limiter autant que possible la circulation des usagers dans l'ensemble du bâtiment, et de proposer des conditions d'accueil et d'entretien de qualité.

Un interlocuteur identifié. De la petite enfance aux personnes âgées, tous les dossiers sont instruits sur place. Chaque usager disposera systématiquement d'un interlocuteur identifié pour le suivi de son dossier. Les agents du pôle solidarité feront également le lien avec les autres organismes (Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie,...). Si ces deux collectivités développent des structures communes depuis plusieurs années – l'instance de coordination sociale et la plate-forme d'instruction des dossiers de RSA[1] – ce regroupement géographique va considérablement faciliter leur travail. *"Nous allons renforcer les partenariats entre les acteurs de l'action sociale et être encore plus réactifs dans le traitement des dossiers"*, estime Sabine Cory, directrice du CCAS. **Y.A.**

(1) Revenu de solidarité active.

> En pratique

• Accès

2, avenue Belle-Marion
(boulevard du BAB) ;
Rond-point de Bahinos (près de Leclerc) ;
Le Pôle solidarité est desservi par la ligne de bus n° 6. Arrêt Bahinos.

• Horaires et jours d'ouverture

Le Pôle solidarité accueille le public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• Contacts

Les numéros de téléphone et les e-mails des services du CCAS et du Conseil général restent inchangés.

CCAS :
- Direction, Pôle administration générale, Pôle action sociale, Pôle insertion : 05 59 58 35 52 et ccas@anglet.fr ;
- Service de soutien à domicile : 05 59 58 35 23 et accueil.sad@anglet.fr

Conseil général :
- Maison de la solidarité départementale : 05 59 52 30 50 ;
- Maison départementale des personnes handicapées : 05 59 46 32 32 ;
- Pôle gérontologique : 05 59 52 51 72.

> Info

Cartes de transport

La vente de cartes de bus à tarif réduit pour les retraités, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les handicapés (sous réserve de remplir certaines conditions) s'organise désormais de la façon suivante :
- Lundi et mardi, de 9 h à 11 h 30 : Pôle Solidarité - 2, avenue Belle-Marion ;
- Jeudi et vendredi, de 9 h à 11 h 30 : accueil de la mairie.

Les renouvellements de cartes et les nouvelles inscriptions doivent être effectués au Pôle solidarité.

De nouveaux espaces

La Ville diversifie son offre d'accueil et de loisirs des enfants. Un bâtiment va être construit rue de Jouanetote, sur un terrain municipal.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Tous les mercredis, l'accueil de loisirs sans hébergement de Baroja reçoit cent quatre-vingts enfants de 3 à 12 ans. En été, ils sont au nombre de trois cents à bénéficier quotidiennement des activités de loisirs de la Ville. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, les équipes d'animation recherchent en permanence de nouveaux locaux et jonglent avec les disponibilités respectives des sites : le centre de loisirs de Baroja, bien sûr, mais également les centres sportifs municipaux (salles, stades, patinoire, piscine...) ainsi que les écoles.

Trois salles d'activités... Forte de ce constat, la Ville a souhaité diversifier l'offre de locaux disponibles. Son choix s'est porté sur un terrain en sa possession au 52, rue de Jouanetote. Ici, sur trois cent cinquante mètres carrés, le futur bâtiment proposera trois salles d'activités (deux de 50 m^2 et une de 61m^2), un hall d'accueil (de 40 à 50 m^2) ainsi que des sanitaires, des vestiaires et des espaces de rangement (100 m^2 le tout). Sans oublier des espaces couverts (auvents et préau) sur cent cinquante mètres carrés. Le futur bâtiment devrait répondre à cette croissance des besoins en équipements. *"Avec des lieux d'activités supplémentaires, les enfants et les animateurs bénéficieront de conditions d'accueil et de travail optimales dans toutes les tranches d'âge"*, estime Maritxu Maury, adjointe à l'action éducative et à la jeunesse.

Ikastola et associations. Dans le même temps, les locaux pourront être loués à l'école voisine Angeluko Ikastola sur les temps d'activité scolaire pour l'accueil d'activités d'enseignement. *"Le développement de l'école avait conduit la Ville à mettre partiellement à disposition son terrain pour permettre l'installation de cellules mobiles de chantier faisant office de salles de classe,* précise la délibération du conseil municipal adoptée le 1er février dernier. *La création d'un centre éducatif et de loisirs permettra ainsi, sur le temps scolaire, d'accueillir les enfants dans des espaces de vie de qualité"*. À terme, la Ville envisage d'ouvrir les locaux aux associations du quartier intéressées. L'équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée [1]. Les travaux démarrent en 2012 et vont s'échelonner jusqu'à l'ouverture attendue en septembre 2013. Les préfabriqués existants sur le site seront maintenus en première phase de travaux, puis supprimés pour créer le dernier volume bâti constitué par une aire couverte, pouvant servir de fronton (petit mur à gauche). **Y.A**.

(1) Cabinet Alaman, architecte, bureaux d'études Iparla et Ingétudes.

> En chiffres

621 000 euros

correspondent au coût des travaux hors taxes.

La Bécasse passe au bleu

Afin de faciliter le stationnement et l'accès aux commerces sur la place de la Bécasse, la Ville a décidé de mettre le site en zone bleue. Le stationnement reste gratuit mais réglementé.

©L.Timm-Fotolia.com

Une heure et demie. Le stationnement est limité à une heure trente. La zone réglementée est matérialisée au sol par des lignes bleues. Pour chaque véhicule, le disque bleu (modèle européen) doit indiquer l'heure d'arrivée. Placé côté trottoir derrière le pare-brise, il se doit d'être parfaitement visible et il est interdit d'en modifier les horaires sans déplacer son véhicule. L'oubli d'apposer le disque ou le dépassement du délai de stationnement autorisé exposent à une amende de dix-sept euros.

R. Hélin

Où trouver le disque zone bleue ? Des disques de la Ville seront diffusés gratuitement dans les commerces et services de la zone, à l'accueil de la mairie et auprès du service de police municipale. Chaque automobiliste peut utiliser le disque "zone bleue" déjà en sa possession, à condition qu'il respecte les normes homologuées européennes. La réglementation de la nouvelle zone bleue s'applique tous les jours, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h (sauf le dimanche et les jours fériés). La mise en zone bleue concerne les places de stationnement situées sur la place de la Bécasse et avenue de l'Adour entre la rue des Faisans et rue de la Hargouette. Les allées privées à l'arrière de la place ne sont pas concernées. **L.B.**

Les habitants et les commerçants ont pris peu à peu leurs marques dans les nouveaux espaces et équipements de la place. Logiquement, dans le cadre des travaux d'aménagement, une requalification de l'espace et du stationnement a été mise en œuvre. Désormais, le site propose trente-trois places de stationnement contre vingt-deux avant les travaux. Pour favoriser la rotation des véhicules sur le site et partager le temps d'occupation, la Ville a engagé une concertation avec les commerçants du quartier sur la question du stationnement. Le choix de la zone bleue repose sur ce travail préalable.

Parole d'élue

© R. Hélin

Farida Hadidi
déléguée à l'administration générale.

"La mise en zone bleue du site présente le double intérêt de maintenir la gratuité du stationnement tout en facilitant l'accès aux commerces et services. C'est un moyen efficace de limiter les voitures-ventouses en partageant le temps de stationnement."

> En pratique

Sept zones bleues à Anglet

La place de la Bécasse est la sixième zone bleue d'Anglet. La mise en place de cette réglementation est souvent demandée par les commerçants pour dissuader les voitures-ventouses. C'est le cas de l'avenue de la Chambre-d'Amour, de la place de la Chapelle et de l'avenue de Minerva. Les zones bleues facilitent également la dépose des enfants à l'école, sur les parkings des écoles Sutar et Évariste-Galois.
Une septième zone bleue entrera en vigueur dès la fin des travaux aux Cinq Cantons.

MARCHÉ DE QUINTAOU

Une navette gratuite

Le marché de Quintaou est un peu victime de son succès. Le jeudi ou le dimanche, garer son véhicule aux abords de l'esplanade de Quintaou devient vite un casse-tête pour l'automobiliste qui, faute de solution, se reporte sur le stationnement "sauvage". Pour répondre à ce problème récurrent, la Ville a mis en place une navette gratuite. Depuis le 18 mars, le jeudi et le dimanche matin, un minibus Chronoplus d'une vingtaine de places effectue un circuit en boucle entre le rond-point des Barthes et la place de Quintaou, via la rue des Barthes. Quatre arrêts sont desservis : Décathlon, Monciné, Ker Maria et Quintaou (à l'entrée du collège Endarra). La fréquence est de dix minutes, entre le premier départ à 10 h et le dernier à 13 h. Ce faisant, les usagers sont incités à stationner leur voiture dans l'un des parkings autour du quartier de l'Union, puis d'emprunter la navette pour se rendre au marché. Le coût de fonctionnement de la navette est entièrement pris en charge par la commune. L'efficacité du dispositif sera évaluée. En fonction de son utilisation, la Ville envisagera sa pérennisation. **Y.A.**

© R. Hélin

AIRES D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

Mieux réglementer

Anglet est une destination très prisée des camping-caristes, qui y trouvent l'espace et la liberté chers à cette façon de voyager. Mais depuis plusieurs années, les camping-cars encombrent l'aire de stationnement de La Barre, au détriment des usagers du site (patinoire, parc écologique Izadia, promenade littoral, restaurants). Le parking se transforme alors en véritable aire de "camping", pas vraiment propice à la cohabitation avec les automobilistes et dommageable à l'image du site. Les campings cars sont-ils pour autant en infraction ? Jusqu'alors non, hormis la période du 1er juillet au 31 août réglementée par arrêté municipal. Désormais, au vu de la surfréquentation du site, la Ville a pris la décision d'interdire le stationnement sur le littoral durant la moyenne saison, c'est-à-dire entre les vacances de Pâques et la fin des vacances de Toussaint. L'arrêté municipal vient d'être actualisé en ce sens. Pendant cette période, le stationnement des camping-cars n'est autorisé que sur les emplacements dédiés : aire de La Barre (à l'entrée du site), et l'aire des Corsaires moyennant dix euros la journée en haute saison (juillet-août) et six euros en moyenne saison. En période hivernale, le stationnement reste autorisé dans les limites des emplacements existants, y compris sur le littoral. L'aire des Corsaires restera toutefois ouverte et gratuite, pour inciter les camping-caristes à y stationner. **L.B.**

ENFANCE/JEUNESSE

Un contrat deuxième génération

© C. J. Baron

La signature du renouvellement du contrat enfance jeunesse (CEJ) par le maire, Jean Espilondo, Sandra Péreira, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Francis Jayle, Président de la CAF Pays Basque et Seignanx et Antoine Biava, directeur.

Un nouveau "Contrat enfance jeunesse" (CEJ) a été signé entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales de Bayonne. Le dernier CEJ couvrait la période allant du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2010. Son bilan a révélé que ses objectifs ont été réalisés. Le contrat "deuxième génération" de la Caisse nationale d'allocations familiales est toujours un contrat d'objectifs et de cofinancement. Il vise à poursuivre et optimiser l'accueil des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Et pour les quatre années couvertes par le contrat, l'accompagnement financier de la Caf peut aller jusqu'à 1 991 601,31 euros au titre de la prestation de service enfance jeunesse. Le volet "enfance" du contrat Caf comprend les accueils collectifs de l'enfance (crèches Quintaou, Maylis-de-Menditte, Pitchouns-Croix Rouge, Pomme d'Api-Refuge), les assistantes maternelles à domicile via le Relais d'Assistance Maternelle, l'association le Trait d'Union (lieu d'accueil des enfants et parents) et une partie du poste de coordination enfance/jeunesse. Le volet "jeunesse" englobe les enfants de l'Accuil de loisirs sans hébergement (ALSH) Baroja et de l'ALSH périscolaire, la garderie scolaire de l'école Jules-Ferry, l'ALSH Jean-Jaurès pour les adolescents, la deuxième partie du poste de coordination. Deux actions "non éligibles" sont maintenues par la Ville : le poste animateur et l'activité Sport J'. Enfin, l'association "Crèche familiale et sociale" qui intervient au niveau de la petite enfance sur Anglet, n'est pas intégrée dans le CEJ de la CAF, car elle a opté pour un financement direct par la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).

LA VAGUE ET LA CREATIVITÉ

© V Biard

Bâtiment de bur eaux mais aus si lieu de cr éation, Olatu Leku ac cueillera des entreprises du sect eur de la glis se et ac compagnera des jeunes cr éateurs d'entreprise. Ce bâtiment, c onstruit selon les normes envir onnementales, sera bientôt inauguré et veut être l'un des vecteurs du développement de la filière glisse locale dont l'ambition est internationale.

C'est début juillet 2012 que l'on inaugurera l'hôtel d'entreprises déjà officiellement baptisé "Olatu Leku" qui signifie "le lieu de la vague" en basque. Ce bâtiment au design moderne es t en construction sur la zone d'activité Baia Park, située dans le secteur du Lazaret, en bordure d'Adour, à Anglet. Baia Park (Boarding Activities and Indus tries in Angl et) est un terrain de trois hectares entièrement dédié aux entr eprises du sect eur de la glisse. La société américaine Volcom y a déjà fait construire deux bâtiments imposants : son siège européen sur mille mètres carrés et un entrepôt de deux mille mètres carrés. Le bâtiment Olatu Leku , réparti sur tr ois niveaux, oc cupera une surf ace de deux mille deux cent cinquante mètres carrés. Il se divisera en trois espaces : un hôtel d'entreprises offrant des bureaux en location, une pépinière d'entreprises hébergeant de jeunes sociétés et des cr éateurs d'entreprise, e t u n e space d e s ervices communs. D'un coût d'environ six millions et demi d'euros, Olatu Leku est financé par la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne Pays basque, le Fonds européen de développement régional (FEDER), l'État, le conseil régional d'Aquitaine et le conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Un bâtiment doublement environnemental. D'un p oint d e v ue a rchitectural, c e bâtiment ser a or ganisé aut our de tr ois patios à ciel ouvert, nichés à l'intérieur de murs en c ourbe dont la r éférence à la vague, et à la rampe de skate, est évidente. Agrémentés de bar dages en bois, c es patios seront ouverts vers l'extérieur pour

© V. Biard

deux d'entre eux. Une vaste terrasse sera aménagée et la moitié du parking sera sous le bâtiment afin de préserver l'environnement du site. Construit au milieu des pins, ce bâtiment est une réussite signée du cabinet d'architectes Gauche's Muru de Bassussarry.
Si l'architecture des lieux s'harmonise avec l'environnement boisé entourant le bâtiment, celui-ci respecte également l'environnement par sa construction aux normes "haute qualité environnementale". Olatu Leku disposera aussi du label BBC-effinergie des bâtiments neufs, dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre par quatre. Le niveau "très performant" sera atteint pour la gestion de l'énergie, pour la maintenance et la pérennité des performances environnementales, et la qualité de l'air. Le bâtiment présentera une réduction de 52 % de la consommation énergétique conventionnelle, par rapport à un projet traité de manière traditionnelle.

Un outil de développement économique. *"Olatu Leku est un vecteur de développement de la filière glisse, à l'exemple de la pépinière d'entreprises d'Izarbel, qui permet à des créateurs d'entreprise de démarrer des projets dans les technologies innovantes en étant accompagnés et encouragés"* explique André Garreta, le président de la CCI de Bayonne Pays basque. En effet, si Olatu Leku offrira six cents mètres carrés de bureaux en location pour des entreprises positionnées sur les sports de glisse, et plus particulièrement sur le surf, le skateboard et le snowboard, le bâtiment hébergera également une pépinière d'entreprises d'environ sept cents mètres carrés. Les créateurs d'entreprise et les jeunes sociétés y disposeront de services mutualisés à coûts réduits (salle de réunions, matériel de bureau), et d'un accompagnement des services de la CCI de Bayonne Pays basque.
Confié à Estia Entreprendre, le département de l'école d'ingénieurs de Bidart déjà en charge de la pépinière d'entreprises de la technopole Izarbel, l'accompagnement sera quotidien puisqu'une personne y sera détachée à temps plein. *"Une pépinière est un point d'échange entre des entrepreneurs qui ont les mêmes défis. C'est une communauté positive"* analyse Peio Olhagaray, le directeur du développement économique de la CCI. Cette pépinière s'inscrit dans le dynamisme de la filière glisse. En trois décennies, celle-ci s'est développée sur le territoire Sud Aquitain et compte aujourd'hui environ trois mille deux cents emplois.

Style de vie et travail. Présentée comme la "petite Californie de l'Europe", l'Aquitaine est le lieu d'implantation des marques australiennes et californiennes qui dominent le marché mondial du surfwear, ces vêtements inspirés de l'univers surf qui sont partout à la mode. Des industriels français se sont également développés à côté d'un tissu d'artisans ou de très petites entreprises. Pour consolider un tel marché si profitable à notre région, il était important d'encourager la créativité. C'est le but de la pépinière d'Olatu Leku : accompagner et encourager les créateurs d'entreprise puis les ancrer localement avec, pourquoi pas, la construction de locaux sur la zone d'activité Baia Park. Celle-ci offre encore des lots à bâtir et il faut bien admettre que la crise financière de 2008, et la difficile période économique qui lui a succédé, a particulièrement touché la filière glisse qui peine à retrouver sa croissance. Quelques enseignes connaissent des difficultés, et certaines ont déposé le bilan.
L'univers des sports de glisse présente la spécificité d'offrir, outre des pratiques sportives en constante évolution, une culture assez créative et un style de vie décontracté. Olatu Leku s'accordera à cet état d'esprit en proposant, en plus de sa construction respectant l'environnement, des douches pour les surfeurs et des racks pour les planches. Toujours dans un esprit moderne, Olatu Leku disposera d'une crèche d'entreprise et d'un snack ouvert à tous. Un espace adéquat permettra aux jeunes créateurs d'exposer leurs produits, mais aussi de recevoir leurs clients et fournisseurs dans un cadre magnifique. Enfin, gageons qu'un tel endroit exprimera sa créativité par des événements réguliers.
V.B.

Parole d'expert

© V. Biard

François Applagnat-Tartet
responsable du pôle implantations de la CCI de Bayonne Pays basque, chargé de la commercialisation des locaux de l'hôtel d'entreprises Olatu Leku.

"La situation d'Olatu Leku, à quelques minutes des plages d'Anglet, est un endroit idéal pour une entreprise de la glisse. Une pépinière d'entreprises de la glisse existe à San Diego, en Californie et il y a un projet de ce type à Melbourne, en Australie, lié à une université qui propose un cursus sur l'économie des sports de glisse. Mais, ici la concentration d'autant d'entreprises et de compétences sur un territoire assez restreint comme le Sud Aquitain est unique."

© V. Biard

Visite des lieux
Le maire d'Anglet, Jean Espilondo en compagnie du président de la CCI Bayonne Pays Basque, André Garreta.

Un atlas de la biodiversité

Pour mieux connaître sa biodiversité, la Ville va en réaliser un atlas via un inventaire précis et cartographié des habitats de la faune et de la flore sur Anglet.

©Sawitsinger-Fotolia.com

© Izadia

© Izadia

© Izadia

Y-a-t-il encore de la chouette hulotte à Anglet ? Quelle est la population urbaine de hérissons qui résident dans nos jardins ? Où se trouvent les fameux crapauds accoucheurs ? Quelles sont les espèces végétales qui peuplent les rives de nos ruisseaux ? La nature est là, tout près, sans qu'on y prête attention. Si l'on ne veut pas que le béton la dévore, il faut agir. Un pari que la Ville veut relever et qui implique d'en tenir compte dans sa politique d'urbanisation – le PLU, actuellement en cours de révision, prévoit la préservation et la restauration des continuités écologiques. Cela implique également de bien connaître cette biodiversité, et d'inciter les habitants à être acteurs de cette protection.

Un large inventaire. La recette tient en trois lettres : "ABC", pour atlas de la biodiversité communale. *"Il sert à établir un inventaire et une cartographie de la diversité biologique locale"* explique Marie-Laure Guillemin du service environnement et développement durable. C'est d'ailleurs une mesure inscrite à l'Agenda 21 angloy. Toutes les communes françaises peuvent réaliser un atlas de la biodiversité à leur niveau. Cette initiative, lancée en 2010 par la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, permet aux volontaires de dresser l'inventaire de leur patrimoine naturel, d'en connaître les principaux enjeux écologiques, de les hiérarchiser afin de se doter d'un véritable outil d'aide à la décision pour l'aménagement et la gestion de leur territoire. Cette connaissance des espèces permet notamment de les valoriser et de les protéger. Les projets d'aménagement urbain peuvent s'y référer, par exemple, pour la préservation des zones végétales et des lieux d'habitat des animaux. *"L'atlas de la biodiversité du territoire angloy devra illustrer la diversité biologique locale, faire l'inventaire des ruisseaux et autres zones humides, des différents types d'espaces communaux, des réservoirs de biodiversité, et des zones concernées par une mesure de protection."* précise Marie-Laure Guillemin.

Une démarche en plusieurs temps. Le service environnement et développement durable, qui pilote ce projet, a lancé la démarche en mars dernier. Il faut avant tout synthétiser l'ensemble des études environnementales, et les inventaires floristiques et faunistiques disponibles sur le territoire communal. Un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens (services techniques, espaces verts, urbanisme et environnement et développement durable) fixera les orientations. Des partenaires patentés (Office national des forêts, conservatoire botanique national Sud Atlantique, université de Pau et des pays de l'Adour...) et des institutions locales (Agglomération Côte basque-Adour, Conseil général...) pouvant apporter leurs conseils, retours d'expériences, et méthodologies en matière de suivi de la biodiversité, se joindront à la démarche. Enfin, il faudra établir un profil communal, synthèse de la diversité biologique angloye et des différentes pressions qui pèsent sur elle, dans l'état actuel des connaissances, avec différents portraits : patrimoine naturel, état des milieux ... En début d'année 2013, des inventaires faunistiques et floristiques complémentaires, et leur cartographie, seront réalisés afin de dresser le plus exhaustivement possible cet ABC angloy. À suivre... **L.B.**

> En chiffres

La France abrite environ **35 200** espèces d'insectes, près de **1 000** animaux vertébrés et **4 900** espèces de plantes indigènes.

> En savoir plus

Un séminaire "Les ateliers de la biodiversité", est organisé dans le cadre de l'animation et du suivi de l'Agenda 21, afin de présenter la démarche de l'ABC, de construire une culture commune du développement durable et d'améliorer les pratiques territoriales.
Mercredi 2 mai 2012, l'après-midi, à la salle Ansbach de la Maison pour tous.
Renseignements et inscriptions : 05 59 57 17 48 ou edd@anglet.ff

Tout nouveau, tout beau

La réhabilitation du jardin Marcel-Dufourg s'achève ce mois de mai. Après avoir fait l'objet d'un chantier-formation, l'espace s'est transformé en un jardin public accueillant et ludique, et sera inauguré fin mai.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Au croisement des rues de Hausquette et du Bois-Belin, le nouveau jardin Marcel-Dufourg [1] a subi un sérieux lifting. Le lieu était auparavant peu fréquenté. Seul le petit local associatif dit du "Casaou", où trois associations proposent leurs activités à l'année [2], voyait pas ser du monde. Aujourd'hui, le petit jardin bénéficie d'un nouvel aménagement paysager [3]. Les végétaux remarquables ont été conservés, mais de nouvelles espèces (érables, chênes, magnolias, bouleaux) ont été plantées. L'ancienne fontaine Courbois a été remise en valeur ; le jardin accueille aussi un nouveau mobilier urbain (bancs, points lumineux...), une aire de jeux pour enfants et une pergola en bois et acier. Enfin, les principaux cheminements sont maintenant accessibles aux handicapés. Voilà pour le décor.

Un jardin formateur. L'autre originalité du projet, c'est son caractère de "chantier-formation". Cette initiative, cofinancée par la Région Aquitaine, favorise la qualification et le retour à l'emploi de personnes en insertion. Concrètement, le chantier école a permis à une dizaine de stagiaires d'accéder à premier niveau de qualification en vue du CAP "Travaux paysagers". " *Avec ce chantier-formation, nous disposions d'un outil pour agir directement. En sachant qu'une personne sur trois trouve directement un travail à l'issue d'un chantier-formation, je pense que cette expérience au jardin Marcel-Dufourg leur servira de référence" indique* Patrick Liénard, adjoint délégué à l'insertion professionnelle. Les cours étaient dispensés par le Centre départemental de formation d'apprentis agricoles de Hasparren dans le local associatif, avec une mise en pratique directe in situ. Conjuguant théorie et pratique, les stagiaires y ont appris l'art de la taille, de la plantation, perfectionné leur connaissance des végétaux, des sols, en vue de l'aménagement paysager. Ils ont également participé à des travaux de plantation de massifs, route de Saint-Pée, encadrés par le service des espaces verts de la Ville. Un travail bien coordonné entre entreprises prestataires et chantier-formation, pour un résultat plus que réussi. Riverains et promeneurs du quartier vont apprécier. **L.B.**

(1) Du nom d'un ancien adjoint au maire, délégué aux travaux (1978-1982).
(2) Les Donneurs de sang, la société organisatrice des fêtes patronales, la Garbure angloye.
(3) Conçu par l'architecte Brichet.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Parole d'élu

© R. Hélin

Joseph Célan
adjoint délégué aux travaux.

"La réhabilitation du jardin Marcel-Dufourg vise d'abord à en faire un lieu convivial où toutes les générations peuvent se retrouver. Tout en respectant l'espace initial, nous avons veillé à en faire un lieu agréable et pratique, grâce au mobilier urbain, aux jeux pour enfants, à la pergola, aux toilettes... Ils vont redonner envie aux habitants du quartier de partager cet espace public qui avait été quelque peu délaissé."

> Le savez-vous ?

Le coût de cette réhabilitation (252 600 euros HT) a été réparti entre plusieurs partenaires institutionnels et associatifs : la Ville (180 000 euros – correspondant à l'achat des matériaux et de certaines prestations comme les clôtures et portillons, le mobilier, l'éclairage public...), la Région Aquitaine (46 740 euros – formation et rémunération des stagiaires), le Conseil général (18 600 euros – outils et matériel pédagogiques) et enfin le plan local d'insertion et d'emploi (PLIE) de l'agglomération bayonnaise à hauteur de 7 260 euros correspondant aux coûts pédagogiques, à l'acquisition des matériels, outils, équipements et vêtements des élèves. Des partenaires se sont joints à ce projet en tant qu'organismes de formation : le Centre de formation des apprentis agricoles de Hasparren, l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et l'association "Labo Formation".

ENCOURAGER LES BONNES PRATIQUES

© tzadia

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville met en œuvre une politique volontaire de gestion du frelon asiatique sur son territoire. À côté des actions de sensibilisation, une charte des bonnes pratiques et une aide à la destruction ponctuelle des nids sont proposées. Objectif : préserver la biodiversité et les ruchers d'abeilles.

Avec le printemps, le frelon asiatique fait de nouveau parler de lui. Introduite involontairement en France en 2004, l'espèce n'est pourtant pas classée nuisible par le ministère de l'Écologie. Il rappelle que cet insecte (de son nom scientifique *Vespa velutina nigrithorax*) n'est pas plus dangereux que le frelon européen, sauf si l'on s'approche d'un peu trop près d'un nid. Il s'agit surtout de ne pas l'agresser. *"Une piqûre est douloureuse mais elle reste sans danger, comme celle d'une guêpe ou d'une abeille. Seules les personnes allergiques ou fragiles doivent observer la plus grande prudence"*, indiquent les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Les apiculteurs sont plus inquiets, à juste titre, car une part variable mais souvent importante du régime alimentaire du frelon asiatique est composée d'abeilles.

Apprendre à vivre avec. *"Les nids visibles l'hiver dans les arbres sont vides, ou sur le point de se vider de leurs derniers habitants, et ne seront pas recolonisés,* explique Gérard Goyeneche, technicien hygiène et sécurité de la Ville. *Étant donné l'adaptabilité de l'espèce, la destruction systématique des nids de frelons asiatiques sur un territoire n'a pas d'impact sur la densité des nids sur ce même territoire l'année suivante".* Selon Hélène Petit, chargée de mission en éducation à

l'environnement de la Ville, *"l'objectif d'éradication définitive de l'espèce est à exclure et il nous faudra apprendre à vivre avec ce nouvel insecte"*.

La mise en place d'une charte des bonnes pratiques s'inscrit dans ce contexte avec la volonté de préserver la biodiversité et les ruchers. *"La destruction des nids de frelons asiatiques dans un périmètre autour des ruchers peut réduire localement la prédation de l'espèce sur les abeilles"*, ajoute Hélène Petit.

Une aide financière. Bien qu'il n'existe aucune obligation légale de destruction des nids de l'espèce à ce jour, la Ville a décidé d'accompagner les habitants par une aide financière : cinquante euros pour une intervention sans nacelle sur un nid accessible, et cent cinquante euros pour une intervention nécessitant l'utilisation d'une nacelle. Pour cela, chaque demandeur doit être propriétaire, locataire ou occupant d'une résidence sur le territoire d'Anglet. Il doit d'abord faire constater par le service hygiène et sécurité de la Ville la présence d'un nid actif de l'espèce frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax* sur le terrain de sa résidence, puis de son enlèvement suite à l'intervention. *"30 % des nids signalés comme frelons asiatiques sont des nids d'autres espèces"*, fait remarquer Gérard Goyeneche. Le demandeur doit également faire intervenir une entreprise spécialisée respectant la charte des bonnes pratiques (voir l'encadré sur la charte). Enfin, il doit remplir et retourner le dossier de demande d'aide ainsi que les pièces justificatives au plus tard un mois après l'intervention. À terme, ce dispositif permettra de comptabiliser et cartographier les nids de frelons signalés et avérés, ainsi que des nids détruits. **Y. A.**

DR

> En pratique

Le signalement du nid doit être effectué auprès du service hygiène et sécurité, au 05 59 58 31 56.
La charte et la lettre de demande d'aide seront remises au demandeur par le technicien hygiène et sécurité lors de sa venue. Une fois l'intervention accomplie, le demandeur devra envoyer l'ensemble des documents justificatifs à l'adresse suivante : Hôtel de ville – Service hygiène et sécurité – BP 303 – 64603 Anglet Cedex.
Il s'agit de la charte complétée et signée par l'entreprise, de la lettre de demande d'aide complétée et signée, de la facture datée, originale et acquittée, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.
Attention : l'aide ne sera pas attribuée en cas de dossier incomplet.

> Info

Une charte des bonnes pratiques

La charte précise d'abord les conditions dans lesquelles doit être effectuée la destruction des nids de frelons asiatiques. *"Est prescrite la destruction des nids de l'espèce frelon asiatique Vespa velutina nigrithorax construits dans l'année, et dont la destruction intervient entre le 1er mars et le 30 novembre"*. Sont également détaillés les éléments de sécurité (équipements de protection et périmètre) ainsi que les techniques d'intervention (l'utilisation d'insecticides, les horaires et modes d'application, les techniques proscrites). Ainsi, l'enlèvement du nid après l'application de l'insecticide est obligatoire dans les quarante-huit heures afin d'éviter l'empoisonnement des autres espèces animales, notamment des insectivores. La charte s'appuie sur les travaux du Muséum d'histoire naturelle de Paris et d'autres collectivités (la charte du conseil général de la Charente-Maritime) ainsi que les retours d'expériences de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles d'Aquitaine.

Cure de "grossissement"

La première campagne de dragage 2012 a été réalisée en mars dernier sur l'estuaire de l'Adour. Une partie du sable est venue abonder les plages anglayes pour lutter contre l'érosion.

© Casagec 2011

À l'approche de l'été, nombre d'entre nous songent à retrouver leur ventre plat. C'est tout le contraire pour nos plages préférées. Celles-ci ont plutôt besoin de "regonfler" leur silhouette après l'hiver et les attaques de l'Océan. Ainsi, une nouvelle cure de "reengraissement" a été administrée lors de la campagne de dragage de printemps, menée pour le compte de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Bayonne Pays basque, concessionnaire du port. *"Le dragage est réalisé deux fois par an, à l'automne et au printemps, précise Didier Munduteguy, chef de projet de la CCI, pour maintenir les fonds du chenal d'accès au fleuve"*. Mais, si le dragage de l'estuaire de l'Adour est nécessaire à l'exploitation du port, le clapage sert à freiner l'érosion du littoral. On se souvient qu'une étude menée en 2009 par le CASAGEC Ingénieurie [1] avait préconisé la reprise des clapages côtiers au profit des plages du sud de la côte d'Anglet.

© CCI Bayonne Pays Basque

102 177 m³ de sable. L'opération, achevée le 23 mars dernier, affiche un bilan positif : sur un volume de 197 335 m³ de sables dragués à l'embouchure, 102 177 m³ ont été clapés dans la zone d'immersion côtière devant les plages de Marinella, du VVF et des Sables d'Or, ces zones prédéfinies, où l'érosion littorale est la plus prononcée. Bien évidemment des prélèvements sur la qualité de l'eau et des sédiments continuent à accompagner les campagnes de clapage, pour lesquelles la vigilance est de mise du côté de la Ville. Les opérations sont encadrées par des analyses qui confirment la qualité des sables dragués et l'absence d'impact sur les plages. *" Les prélèvements pour chaque saison sont envoyés à un laboratoire agréé, qui vérifie que les sédiments sont conformes à l'arrêté interpréfectoral (seuil N1)"*, rappelle Didier Munduteguy.

Tirer le bilan. Une étude a été confiée fin 2011 à l'Observatoire de l'estuaire de l'Adour par la CCI et l'Agglomération. Son objet : faire le bilan des trois campagnes de clapage mises en œuvre depuis septembre 2010 sur les plages d'Anglet, et tirer quelques enseignements de ce retour d'expérience. Ses résultats montrent leur utilité. Les petits fonds des plages d'Anglet avaient une érosion très marquée depuis l'arrêt des clapages côtiers en 2004. Mais sur l'ensemble des deux campagnes de 2011, un total de 136 102 m3 de sédiment a été clapé sur la zone d'immersion côtière, soit 36 % de plus que les quantités moyennes déversées entre 1989 et 2001 précise l'étude. *"Le clapage côtier est indispensable, d'autant qu'il entre dans une logique de gestion intégrée globale puisqu'on drague du sable à l'embouchure de l'Adour qui provient des plages d'Anglet "* précise Didier Rihouet, responsable du CASAGEC. *"Nous avons déterminé les profils afin d'améliorer la qualité écologique de nos plages. C'est une problématique globale sur laquelle nous travaillons : érosion, réensablement, protection et pollution*, complète Georges Daubagna, adjoint à l'environnement. **L.B.**

(1) Bureau d'étude créé en juin 2011, à l'issue d'un essaimage de la cellule de transfert technologique CASAGEC, laboratoire en génie côtier, de l'UPPA à Montaury, à Anglet.

> Le savez-vous ?

Le rejet au plus près de la côte d'une partie des sables dragués dans l'embouchure de l'Adour fait l'objet d'un surcoût (0,10 euros/m³ clapé) qui est pris en charge par la Ville d'Anglet et l'agglomération Côte basque-Adour dans le cadre d'une convention tripartite avec la CCI de Bayonne Pays basque.

FLEURISSEMENT

Une journée aux serres

© R. Hélin

En cette période de printemps, les serres offrent un spectacle haut en couleur. Elles ouvriront leurs portes à tous les passionnés de jardinage le samedi 28 avril, de 10 h à 17 h. Outre la découverte du site, les visiteurs pourront recueillir des bulbes et du compost. Un atelier de plantation sera également proposé aux enfants. Installées sur les hauteurs de la plaine de Gir ouette, les serres municipales d'Anglet assurent la production nécessaire au fleurissement de la Ville et à la réalisation des décors floraux. Pas moins de cent trente mille plants sont élevés chaque année par une équipe de sept agents : soixante mille plants au printemps, cinquante mille plants à l'automne, quinze mille bulbes (tulipes, narcisses, jacinthes), trois mille plantes de décoration et deux mille chrysanthèmes (potées, cascades, pyramides). **L.B.**

DR

© R. Hélin

ESPACES VERTS

Petits coins de nature

Avec soixante-six hectares d'espaces verts, la nature et la biodiversité ont toute leur place à Anglet. La Ville s'est engagée en 2011 dans une démarche de "gestion différenciée" de ses espaces naturels, en cohérence avec son Agenda 21. Au rayon des mesures employées : la culture en pleine terre plutôt qu'en jardinière (pour éviter les arrosages superflus), la limitation de l'usage des produits phytosanitaires, la taille douce des arbres. Ainsi, les deux mille neuf cents tamaris du littoral ont été taillés au sécateur. Bientôt, l'on verra "fleurir" des petits coins de nature où la tonte laissera la place à des zones récréatives (le gazon y sera tondu un peu plus haut), elles-mêmes bordées d'une zone peu fréquentée, où l'herbe est seulement fauchée, offrant ainsi un refuge à la bodiv ersité. Les espaces verts des plages (Marinella ou Corsaires) devraient revêtir ce petit air bucolique au printemps. **L.B.**

EXPO EN PLEIN AIR

Agir contre l'érosion

© Vavavelly - Fotolia.com

Sensibiliser les promeneurs et familiers du littoral à la problématique de l'érosion. Tel est l'objectif de cette exposition constituée de douze panneaux en accès libre devant la Maison de l'environnement, à la Barre. L'histoire de notre côte, son contexte actuel, les moyens mis en œuvre pour y faire face et les perspectives de la lutte contre l'érosion y sont détaillés. L'exposition est réalisée par la Ville en collaboration avec les partenaires scientifiques et associatifs locaux en lien avec le sujet. Conférences et visites sont également proposées. **L.B.**

Jusqu'au 30 septembre. Maison de l'environnement (parc Izadia). Programme détaillé sur www.anglet.fr (agenda) ou 05 59 57 17 48.

PUB

Anglet révise son plan local d'urbanisme (PLU) afin de se doter d'un document de référence en phase avec les évolutions de la ville. Un travail qui se conduit par étapes, avec la participation de tous. Voici quelques éléments de la "boîte à outils" du futur PLU d'Anglet, en réponse aux préoccupations courantes des Angloys et aux questions régulièrement posées par ces derniers.

Dossier

Urbanisme

LE PLU D'ANGLET, MODE D'EMPLOI

© Pomuslak - Fotolia.com

© Baldovide photos

Dans quelques mois, après un long travail d'analyse et de réflexion mené depuis trois ans, Anglet sera doté d'un plan local d'urbanisme (PLU) profondément remanié. Pour prendre en compte les évolutions de la ville et les attentes nouvelles des Angloys dans tous les domaines (environnement, habitat, social et économie, déplacements,...) le PLU conditionnera de façon significative le devenir de la collectivité. Il s'inspire de deux documents essentiels : le projet urbain, longuement débattu et approuvé en juillet 2010, et l'Agenda 21 local dont la mise en œuvre est largement engagée. Sur ce socle, s'est décliné l'un des documents constitutifs du PLU angloy : le projet d'aménagement et de développement durable (voir *Anglet Magazine* no 110) débattu en février dernier au conseil municipal.
C'est un plan ambitieux pour un développement innovant et solidaire d'Anglet en ce XXIe siècle.

Fixer des règles et des principes. Les autres éléments constitutifs du PLU sont en cours d'élaboration : les plans de zonage, qui découpent la ville en plusieurs secteurs ; le règlement qui établit les règles du jeu pour chacun de ces secteurs : ce qui est interdit et autorisé ; et enfin le rapport de présentation, qui expose le diagnostic du territoire et les effets attendus du PLU sur lui. La démarche s'est appuyée sur de nombreuses séances de travail auxquelles ont contribué les partenaires institutionnels et les associations concernées, au sein d'un atelier d'urbanisme souvent réuni. Mais, quelles que soient l'importance et la qualité du travail accompli, le PLU reste un document perfectible. Parce qu'une ville est un territoire très diversifié et que les dispositions applicables à un secteur ne prennent jamais totalement en compte les caractéristiques de chaque terrain : sa taille, son orientation, sa topographie, son environnement. Des choix ont été faits ; des priorités ont été établies ; des arbitrages sont intervenus. Chacun a le droit et la possibilité de prendre connaissance de ces grands principes, susceptibles d'évoluer au cours de la démarche, et qui seront débattus lors d'une enquête publique organisée à la fin de l'année.

Foire aux questions...

Ici, le lecteur pourra trouver les réponses du PLU aux questions qu'il se pose en matière d'urbanisme angloy.

"Il est de plus en plus difficile de se loger à Anglet ; les promoteurs s'arrachent les terrains à prix d'or, revendent des logements trop chers, destinés avant tout à des investisseurs ; comment loger les jeunes, et ceux qui disposent de moindres ressources ?"

Les objectifs du PLU : construire Anglet pour tous

Pour répondre à ce besoin crucial, il faut construire des logements ; pas nécessairement plus, mais mieux. C'est-à-dire des logements répondant aux attentes, accessibles à des budgets moyens et modestes : du locatif social, mais aussi de l'accession sociale (prix plafonnés pour des revenus eux aussi plafonnés) et des logements à prix maîtrisés, raisonnables, plutôt destinés aux propriétaires occupants qu'aux investisseurs.

© P. Lovasky-Fotolia.com

Les réponses du PLU :

- L'imposition d'une part minimale de logements sociaux (30 % de locatif social et 10 % d'accession sociale) pour des programmes d'une certaine importance.
- Le repérage (emplacement réservé) ou la mise en réserve (ouverture à l'urbanisation différée) de terrains propices à des opérations favorisant la mixité sociale, dispositif à compléter par une politique foncière déterminée (droit de préemption urbain et ZAD).

"Si l'on a besoin d'agrandir sa maison ou diviser son terrain pour loger ses enfants, des règles trop contraignantes ne risquent-elles pas de l'empêcher ?"

Les objectifs du PLU : offrir des droits à bâtir

Il faut permettre des agrandissements ou des divisions foncières, quand la situation s'y prête.

DR

Les réponses du PLU :

- Un rééquilibrage des droits à construire au profit des terrains petits et moyens (essentiellement par des COS [1] adaptés et fixes, et des droits à construire majorés.
- La possibilité de diviser les terrains, sans pour autant laisser libre cours au bétonnage et au goudronnage de tous les jardins (phénomène aujourd'hui en plein développement !). En dessous de deux cents mètres carrés, un terrain n'est pas raisonnablement constructible.

1) Cœfficient d'occupation des sols.

"La nature occupe une place essentielle dans notre ville. Si l'on construit massivement, ne risque-t-on pas de "bétonner" et condamner notre cadre de vie ?"

© R. Hélin

Les objectifs du PLU : préserver la ville jardin

Fondé sur une analyse objective et sensible de la qualité de vie angloye et de ses quartiers, le PLU propose de nouveaux équilibres entre la ville et la nature. Il faut en effet préserver et restaurer des espaces de nature.

Les réponses du PLU :

- Un zonage précautionneux, respectant au mieux la spécificité de chaque quartier et valorisant son potentiel d'évolution (règles de prospect, de COS, de hauteur, etc.).
- Une exigence de "pleine terre", c'est-à-dire de terrain préservé et propice aux plantations, y compris d'arbres à haute tige ; cette exigence est modulée suivant les secteurs, jusqu'à 60 %.
- Une augmentation sensible (soit plus de 100 ha) des zones naturelles N.
- Le retour d'un zonage agricole, pour environ quinze hectares, zonage qui avait totalement disparu des POS et PLU antérieurs.
- Le repérage de continuités écologiques, appelées par le Grenelle "trames vertes et bleues", avec la mise en valeur des cours d'eau tant négligés et dégradés dans le passé.
- L'accompagnement des particuliers et des professionnels de l'immobilier, avec des supports plus pédagogiques que réglementaires, portant notamment sur l'aménagement et l'entretien des jardins.

"Construire des logements sur Anglet, c'est utile, mais ne risque-t-on pas de détruire de belles maisons ou de beaux parcs, témoins de l'histoire ?"

Les objectifs du PLU : un patrimoine reconnu et respecté

L'urbanisation en œuvre à Anglet ces dernières décennies, a transformé une petite commune à dominante rurale en une composante essentielle (40 000 habitants !) de l'agglomération bayonnaise. S'y côtoient, dans une grande hétérogénéité, constructions anciennes (villas, fermes,...) maisons individuelles et collectifs disséminés sur le territoire. Un tel développement menace évidemment le patrimoine historique angloy, bâti ou naturel. Le futur PLU s'attache à le préserver.

© R. Hélin

Les réponses du PLU :

- Préparé en 2004 par une architecte-urbaniste, puis retravaillé avec l'appui de professionnels et les contributions de plusieurs associations, cent quarante-trois fiches ont été élaborées et seront annexées au PLU ; elles classent en deux catégories plus ou moins protectrices les éléments bâtis et naturels les plus significatifs d'Anglet. Ce répertoire ne débouche pas sur l'interdiction de toute intervention, mais offre des prescriptions qui cadrent les interventions sur le bâti et attire l'attention sur des éléments remarquables.
- Le PLU offre deux dispositions efficaces en matière de protection des espaces naturels ou boisés : les EBC (espaces boisés classés) et le zonage N (espaces naturels) ; les premiers seront consolidés. Les seconds sensiblement augmenté (de l'ordre de 100 ha).
- L'obligation de "pleine terre" : alors que l'actuel PLU limite à 10 % la superficie des "espaces libres", le prochain PLU imposera de 15 % (les zones d'activité) à 60 % (Chiberta et Brindos) le pourcentage de pleine terre à ménager dans les parcelles. L'enjeu est à la fois hydraulique (infiltration des eaux de pluie) et paysager grâce aux plantations.

"Anglet, c'est avant tout une ville composée de villas et de maisons. Les futurs immeubles, avec des vues plongeantes dans les jardins et des vis-à-vis dérangeants, ne risquent-ils pas de dégrader la qualité de vie ?"

© Balloide photos

Les objectifs du PLU : diversifier le bâti selon les quartiers

Contrairement à une idée largement répandue, l'habitat angloy est majoritairement collectif (60 %) avec des immeubles de gabarit très varié, de la "grosse villa" jusqu'à des constructions de sept ou huit étages. Produire des logements collectifs, c'est vertueux car économe en foncier et plus abordable en prix. Le problème, c'est que, au fil des années et de règlements laxistes ou inadaptés, les immeubles ont été disséminés dans toute la ville en confrontation trop souvent avec un environnement très différent. Le PLU s'attachera donc à permettre la densité, mais de façon réfléchie et dans des endroits propices, tout en préservant les zones pavillonnaires.

Les réponses du PLU :

- Un zonage repensé, qui différencie les quartiers pavillonnaires à protéger et les territoires propices à un développement urbain plus dense (importance des services et équipements, bonne desserte, disponibilités foncières, grands terrains,...).
  Des prospects finement ajustés et des hauteurs plafonnées. La règle qui contrôle le mieux l'impact d'un bâtiment sur ses voisins, c'est celle du prospect, c'est-à-dire la hauteur de l'immeuble par rapport à son retrait des limites parcellaires.
- Ainsi, un immeuble haut mais éloigné des limites, et séparé d'elles par des plantations, est moins agressif (vues plongeantes, ombres portées) qu'une construction plus basse mais plus proche du voisinage et sans écran végétal.
- Pour bien contrôler les projets à venir, cette règle du prospect sera complétée par une limitation des hauteurs soit fixe, soit croissante avec la taille des terrains dans les secteurs les plus urbains.

"Le bâti à Anglet, c'est avant tout des maisons blanches, avec des toitures en tuiles et des hauteurs raisonnables ; les constructions "cubiques" que l'on voit apparaître partout ne risque-t-elles pas de défigurer et banaliser l'image de la ville ?"

Les objectifs du PLU : inciter aux bonnes pratiques

En ce qui concerne l'architecture, le PLU ne prévoit pas d'imposer un style. L'important, c'est de promouvoir une architecture qualitative, dans son dessin, les matériaux choisis, le mode constructif, l'adaptation au milieu, la qualité d'habitat (les surfaces, l'agencement, les vues extérieures,...). La collectivité doit promouvoir de la qualité, en prenant en considération, permis après permis, les souhaits du constructeur, le talent de l'architecte et le respect du voisinage.

Les réponses du PLU :

- En instruisant les permis de construire, la Ville devra veiller au respect des règles ; mais elle a aussi la responsabilité d'accompagner les porteurs de projet, de les guider, et parfois de remettre en cause leur choix. Elle s'appuiera pour cela sur un architecte conseil au service de la Ville, qui intervient sur les projets délicats ou complexes. Un cahier des bonnes pratiques sera établi.

"Les rues vont-elles supporter l'augmentation de la circulation et les besoins de stationnement générés par de nouvelles constructions ?"

© Archi-Graphi

Les objectifs du PLU : faire évoluer nos modes de déplacement

Toute planification urbaine doit s'attacher à donner à la voiture sa juste place ; l'exercice est complexe ! L'automobile est chère, envahissante et polluante mais utile et souvent nécessaire. Une politique communautaire déterminée en matière de transports collectifs est en œuvre. À terme, elle modifiera les comportements. Mais les voitures sont là car les familles sont de plus en plus motorisées (1,3 véhicule par famille angloye) et il faut les gérer. Les dispositions réglementaires prennent et prendront compte de plus en plus de la qualité des dessertes en transports collectifs en modulant les exigences en matière de stationnement. Le PLU prépare aussi l'aménagement des voies et espaces publics en revalorisant la place du piéton. La ville doit se préparer à une lente mais inévitable mutation dans la façon de se déplacer.

Les réponses du PLU :

- Intensifier le développement urbain le long des axes lourds de transports collectifs, en ajustant l'ensemble du dispositif réglementaire.
- Réserver la possibilité de créer des liaisons douces (piétons, cycles) et de requalifier des espaces publics (des places plutôt que des carrefours).

- Prévoir le recalibrage de certaines voies.
- Moduler le nombre de places de stationnement imposées, en fonction de la localisation (qualité des dessertes) et de la spécificité des projets immobiliers.
- Imposer une part v ariable mais import ante de s tationnement en ouvr age pour atténuer l'omniprésence de la v oiture, économiser du f oncier r are et précieux, et limiter l'imperméabilisation des sols.
- Accompagner chaque opér ation immobilièr e s tructurante d'un tr aitement des espaces publics avoisinants pour optimiser l'insertion du projet dans le quartier, pour créer des espaces de rencontre, pour faciliter les déplacements doux.
- Anticiper autant que possible la reconversion future d'aires de stationnement, le jour où la motorisation des familles se réduira par le poids des contraintes fonctionnelles et économiques.

"Les risques d'inondation concernent peu ou prou tous les quartiers ; le développement urbain va-t-il aggraver la situation ?"

© R. Hélin

Les objectifs du PLU : restaurer les ruisseaux

Face aux risques d'inondation, le PLU doit prendre en compte le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation). L'État, qui en a la r esponsabilité, n'en a pas établi pour Angl et. Par ailleurs l'Agglomération Côte basque-Adour, c ompétente en matièr e hydr aulique, a engagé l'élaboration d'un schéma directeur des eaux pluviales d ont l es c onclusions à v enir s eront i ntégrées d ans l es P LU d es c inq communes. Dans l'attente, le PLU confirme et complète les dispositifs en vigueur.

Les réponses du PLU :

- Mise en place d'emplacements réservés pour la création de bassins de rétention ; plusieurs existent ; il en manque.
- Des contraintes fortes pour compenser l'imperméabilisation des terrains naturels.
- Le souci de limiter ces imperméabilisations, en imposant par exemple le cœfficient de pleine terre et en proscrivant l'étalement urbain.
- La protection et la réhabilitation des cours d'eau, en mettant un terme à leur busage, et la promotion des fossés et des noues capables de ralentir l'écoulement des eaux.

> Le savez-vous ?

PLU : une démarche en plusieurs étapes

1. La mise en débat du Programme d'aménagement et de développement durable (PADD).
2. L'arrêt du projet par le conseil d'agglomération (fin juin) après présentation au conseil municipal (mai).
3. La c onsultation des "per sonnes publiques as sociées" (c ollectivités, chambres consulaires...) dont les avis figureront dans l e dos sier mis à l'enquête publique.
4. L'enquête publique (fin 2012).
5. L'approbation du PL U (vote en c onseil communautaire début 2013).

> Repères

Le PLU est composé de plusieurs dossiers

6. Le PADD (programme d'aménagement et de développement durable). Il fixe les grandes orientations.
7. Les plans de zonage qui déc oupent la ville en plusieurs secteurs.
8. Le règlement qui ét ablit les règles du jeu pour chacun de œs secteurs : ce qui est interdit et autorisé (emprise au sol, implantation, haut eur des c onstructions...
9. Le rapport de présentation qui expose, en particulier, le diagnostic du territoire et les effets attendus du PLU sur lui.
10. Des anne xes concernant l e bruit, l'hydraulique, des servitudes diverses.

> Mieux comprendre

Emprise au sol : c'est la projection verticale du volume de la construction, tous débords ou surplombs inclus (balcons, loggia...) (Art.R.420 du code de l'urbanisme).

Cœfficient d'occupation des sols (COS) : il fixe le nombre de m^2 de surface hors-œuvre nette (SHON) pouvant être construite sur un terrain donné pour 1 m^2 de terrain.

Cœfficient de pleine terre : sur toute parcelle constructible, un pourcentage minimal sera traité en surface de pleine terre, c'est-à-dire ne devra comporter aucune construction de quelque nature que ce soit (dallage, parking allée).

Prospect : il correspond aux distances entre les bâtiments mesurés selon leur hauteur et leur dimension, par rapport aux limites séparatives.

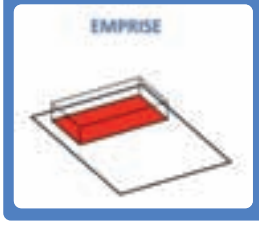

> En savoir plus

Des permanences :
Avant l'arrêt du projet, et en c omplément des démarches collectives conduites ces derniers mois, la Ville propose de répondre aux sollicit ations individuell es, l ors d'entretiens de 20 mn (sur rendez-vous).
Ces permanences se tiendront les :
. mercredi 9 (13 h 30-18 h)
. jeudi 10 mai (8 h 30 - 13 h)
. lundi 14 mai (8 h 30-13 h)
Contact : service de l'urbanisme au 05 59 59 58 35 54.

Sur Internet :
Les principaux éléments du pr ojet seront mis en ligne sur le site de la mairie, en préalable à l'enquête publique au cours de laquelle le commissaire enquêteur sera à la disposition des personnes intéressées.

Le tandem solidaire

L'association les Cyclo-potes réunit une vingtaine d'adhérents non-voyants, malvoyants et voyants, autour d'une passion commune : le vélo. Grâce au tandem, les voyants "prêtent" leur vue à ceux qui en sont totalement ou partiellement privés.

DR

DR

"Le tandem c'est le partage" rappelle Yvonne Ondarts, présidente de l'association. *"Il est idéal pour permettre à un débutant non-voyant ou malvoyant d'expérimenter la pratique, ou pour remettre en selle un ancien cycliste devenu non-voyant"*. Affilié à la Fédération française de cyclotourisme, le club dispose de huit tandems acquis grâce au soutien financier d'institutions publiques et privées. Tous les samedis après-midi, ils se retrouvent dans un local du quartier de Montbrun mis à leur disposition par Jean-Paul Ospital, président de l'association du centre de loisirs des Cigales.

Oublier son handicap. À l'avant, un guide offre ses yeux à son partenaire. *"Nous ne pédalons pas systématiquement avec la même personne afin de favoriser les échanges entre tous"*, précise Yvonne Ondarts. L'association souhaite en effet permettre aux non-voyants de se sociabiliser tout en pratiquant une activité sportive. *"Ils attendent avec impatience ces balades hebdomadaires. Elles leur permettent de sortir de chez eux, de pratiquer un sport de plein air et d'avoir ainsi la sensation d'être comme tout le monde en oubliant leur handicap. C'est une activité qu'ils peuvent pratiquer régulièrement sans aménagement particulier"*.

Partage et convivialité. Chaque semaine, le groupe emprunte les routes du Pays basque et des Landes, au gré de circuits établis à l'avance. Nul besoin d'être un sportif accompli. L'association privilégie le plaisir de la balade et la convivialité. C'est ce qui plaît à Angel Delpaz, un Anglaoy malvoyant : *"J'avais déjà pratiqué le vélo, il y a bien longtemps. Grâce aux Cyclo-potes, j'ai retrouvé le plaisir de rouler et j'ai noué de belles amitiés dans un climat de confiance. Je regrette même de ne pas avoir commencé plus tôt !"*. Aux dires des pratiquants, le départ et l'arrêt sont des moments clé qui nécessitent une bonne coordination entre les deux cyclistes car un tandem pèse vingt kilos et mesure deux mètres cinquante.

Une confiance réciproque. Une fois lancé, le cycliste déficient visuel s'en remet entièrement à son guide. La confiance est essentielle. *"En tant que pilote, nous avons la responsabilité de notre partenaire,* souligne Jean-Jacques Romain, adhérent. *Pour autant, cela reste un plaisir et un échange. Je signale un obstacle, je décris le paysage ou j'explique certains bruits"*. Plus surprenant, au fil des sorties, les non-voyants parviennent à identifier les lieux traversés, sans indication préalable. *"C'est très simple. Nous avons nos repères, que ce soit la façon de prendre les virages, le relief, les bruits..."*, indique Angel Delpaz. Outre la conduite du tandem, le guide est sans cesse à l'écoute de son équipier et de ses besoins. *"À l'arrêt, le pilote pense d'abord à son ami avant d'assurer son propre confort"*, ajoute José Antienza, autre guide des Cyclo-potes.

Avis aux volontaires. Une fois par an, le club participe à un rassemblement régional ou national de cyclotourisme. Le temps d'un week-end, les adhérents partagent des moments conviviaux. Actuellement, le club compte neuf non-voyants et onze guides. Ces derniers ne sont pas tous disponibles chaque samedi. *"Notre objectif est d'avoir assez de pilotes pour permettre à tous les non-voyants de partir en balade. Il serait dommage de laisser des personnes à la maison par manque d'accompagnateurs"*, fait remarquer Yvonne Ondarts. La présidente du club lance un appel à de nouveaux bénévoles : *"Tous ceux qui souhaitent s'initier à la pratique du tandem et réaliser une action de solidarité et de partage sont les bienvenus"*. À bon entendeur... **Y.A.**

> Informations pratiques

T.C.D.V.A.
Tandem-club des déficients visuels d'AngletAssociation les Cyclo-potes

Les Cigales
33, avenue des Pyrénées
64600 Anglet
Contact : 05 59 03 38 29
ou 06 62 90 99 82
ou cyclopotes@wanadoo.fr
Pour en savoir plus :
www.cyclopotes-anglet.fr

Depuis deux ans, les spectacles "jeune public" séduisent de plus en plus d'Angloys, heureux de partager avec leurs enfants une programmation pleine de surprise, de poésie et d'émotion.

LA CULTURE EN FAMILLE

DR

Retrouvez toute l'information culturelle et l'agenda sur : **www.anglet.fr** ou flashez ce code visuel avec votre mobile pour vous connecter directement sur notre site Internet grâce à votre application de lecteur *Flashcode* ou *QR code*.

LA CULTURE EN FAMILLE

Sophie Forte

© Photo Lot

"Les spectacles pour enfants les plus réussis sont ceux qui touchent le cœur des adultes", confiait Sophie Forte à l'ouverture du Festival des jours heureux. Quelle que soit leur forme, ils ont le don d'émerveiller, interroger, surprendre, faire rire ou rêver. Riche d'une quinzaine de spectacles, ce festival jeune public séduit de plus en plus de familles. Très éclectique, à l'image de la saison, il réunit au cours du week-end de Pâques des artistes de tous horizons autour du cirque, du théâtre, des arts visuels, de la chanson. Le but étant de découvrir avec sa tribu toutes sortes de disciplines et de se faire plaisir.

"Ce festival est très représentatif de ce que nous proposons en famille sur l'année, confie Jérôme Poties, directeur de la culture. *Avec des textes très forts, des choses un peu dérangeantes et des moments de détente ou de franche rigolade."* Une programmation exigeante, qui parle aussi bien aux enfants qu'aux parents ou grands-parents. De la culture en famille pour le bonheur de tous.

Succès grandissant. Grâce à une politique tarifaire particulièrement avantageuse et des spectacles de grande qualité, la saison jeune public connaît depuis deux ans un succès grandissant. Un résultat encourageant, à l'aube de l'ouverture de la salle de spectacles, prévue fin 2013. *"Notre volonté n'est pas faire de la simple diffusion*, précise Jérôme Poties. *Mais de créer de la médiation, de l'échange."* Ainsi, une fois le rideau tombé, la réflexion se poursuit au-delà du plateau grâce au goûter artistique. *"Comme les spectacles sont de plus en plus courts, nous voulions les prolonger par un temps de rencontre entre les parents et les enfants, les enfants et les artistes."* Le goûter permet aux petits de se détendre, de jouer entre eux, et de rester dans la thématique par le biais de l'atelier qui peut prendre différentes formes. Cet hiver, les jeunes spectateurs ont montré leur attachement aux comédiens en écrivant une lettre d'amour à la petite marchande d'allumettes qu'ils venaient de quitter. Parfois, les artistes viennent à leur ren-

contre, parlent de leur métier, évoquent le spectacle, font une dédicace… et suscitent des vocations ! En effet, depuis l'an dernier, douze enfants inscrits au centre de loisirs de Barcarès ont la chance de monter une pièce de théâtre dans des conditions quasi professionnelles, et de la jouer dans le cadre du Festival des jours heureux, devant un public bluffé. Pari réussi : la relève est assurée. **I.P.L.**

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Parole d'élu

R. Hélin

Guy Mondorge

premier adjoint en charge de la culture, vice-président du Conseil général.

« Une synergie d'actions entre les services culturel, de la petite enfance et de la jeunesse doit permettre à l'enfant de grandir avec la culture. Nous devons créer de la médiation, désacraliser la culture, notamment avec des temps de programmation moins formels, pour amener les jeunes vers les salles de spectacle. Avec la saison jeune public, les petits, dès leur plus jeune âge, assistent avec leur famille à des spectacles très variés, dont certaines formes ne sont pas toujours faciles mais interrogent. Les enfants sont curieux par nature, ils sont prêts à s'ouvrir. À nous de leur donner de l'appétence pour découvrir de nouvelles disciplines et former ainsi de futurs spectateurs que la culture n'effrayera pas. »

Agenda

ARCHITECTURE
Mediarchi

Apprendre à regarder, voilà l'ambition essentielle de ce cycle de conférences autour de l'architecture contemporaine animé par l'architecte DPLG Caroline Mazel, enseignant e-chercheur à l'Ecole Nationale d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

Le concept du loft. Des premiers ateliers d'artistes parisiens et new-yorkais jusqu'à la reconversion des vestiges de l'industrie contemporaine, d'un phénomène marginal à un phénomène de mode. Un portrait du loft dans tous ses états.
Mercredi 16 mai. 18 h 30.
Bibliothèque municipale.

De l'esquisse à la réalisation : quand les projets dérapent… Écart de coût, délai dépassé, opération obsolète à la livraison, malfaçon… mais aussi prouesse technique, inventivité décuplée, collaboration inédite et fertile… Dans les coulisses de quelques réalisations…
Vendredi 1er juin. 18 h 30.
Bibliothèque municipale.

Entrée libre.
Sur réservation au 05 59 52 17 55.

Agenda

SPECTACLES EN SÉRIE

WEEK-END "THÉÂTRE ALIBI"

Le Théâtre Alibi est basé en Corse depuis 1978. Il effectue une échappée vers un théâtre d'auteurs contemporains vivants et de textes incisifs. Itinérante sur tout le territoire corse, elle a vendu à la ville d'Anglet son chapiteau-spectacle qui accueille désormais les saisons culturelles... en attendant la salle.

DR

"Rêves" d'Ivan Viripaev

Ils sont cinq, cinq individus coincés entre réel et surréel, délivrant tour à tour leurs rêves, leurs fantasmes, leurs faillites, égrenés en 6 thèmes comme autant de stations d'un chemin de croix très singulier; 6 tableaux hallucinants bercés par l'ivresse de la drogue et l'enfer. Loin des clichés que l'on associe habituellement à la toxicomanie, le spectacle tente de trouver de possibles réponses à l'insondable besoin des êtres à être dépendant. Durée : 1h30.

Vendredi 11 mai. 20 h. Chapiteau-spectacle de Baroja.

DR

"Occident" de Rémi de Vos

Sur les planches, ça chauffe. Des hommes et des femmes qui ne savent plus s'aimer ni comment se séparer sans se saigner. Et ça vole bas : des noms d'oiseaux ! Ça ne fait pas dans la dentelle. Tempête dans le couple et naufrage imminent. Venez assister à la chute promise par "Occident" de Rémi De Vos. Un spectacle sur le racisme latent, la bêtise, et tant de mesquineries quotidiennes, nuancé par un humour ravageur. Durée : 1 h 40.

Samedi 12 mai. 20 h. Chapiteau-spectacle de Baroja.

Tarifs : de 6 à 10 euros (un spectacle), de 10 à 16 euros (deux spectacles). Informations et réservations au 05 59 58 73 00.

SPECTACLE EN FAMILLE

Les voyageurs égarés

Deux voyageurs égarés sur le quai d'une étrange gare découvrent une porte mystérieuse... Entrée incontournable pour un voyage magique dans un monde imaginaire peuplé d'illusions et d'objets farceurs où tout devient possible. Ni clown blanc, ni Auguste, tantôt magiciens, tantôt jongleurs, tantôt mimes, nos deux comparses drôlatiques, tissent la trame d'un spectacle au cœur de l'univers du cirque, des arts gestuels, de la création-interaction video, des arts forains, du théâtre d'ombres et... de l'illusion ! Par la Compagnie "Les Z'enfants terribles" (Rhône-Alpes). Durée : 1 h. Dès 4 ans.

Dimanche 13 mai. 16 h. Chapiteau-spectacle de Baroja. De 5 à 6,5 €. Informations : 05 59 58 73 00.

DR

Agenda

DR

THEATRE

WEEK-END "COMPAGNIE ACIDUS"

Pour conclure la saison, la compagnie Acidus viendra chanter et enchanter le public les 1er et 2 juin.

La chorale St-Fulbert : rave paroissiale

Pour réparer le clocher de son église (opération "10 000 tuiles pour mon clocher"), le père Antoine Tricot, curé de campagne, a décidé de récolter des fonds avec un récital basé sur des chansons inédites, qui font l'apologie naïve de tous les petits riens qui parsèment notre quotidien. La Chorale devient alors un bateau ivre secoué par les détresses, les fous rires et les disputes que l'abbé Tricot s'évertue à juguler pour mener le concert à son terme.
Vendredi 1er juin. 20 h. Chapiteau-spectacle de Baroja.

La chorale St-Fulbert : si tous les champs du monde

DR

Inspiré par la fermeture provisoire et malencontreuse du Café-tabac de St-Fulbert-en-Conchon, Antoine Tricot, son curé, a décidé de sauver le monde de la sécheresse. Il entraîne alors la chorale paroissiale dans un périple thématique et musical à travers le monde et ses préoccupations.
Du pays du soleil levant à celui du soleil couchant, un voyage épique et surprenant...
Samedi 2 juin. 20 h.
Chapiteau-spectacle de Baroja.

Tarifs : de 6 à 10 euros (un spectacle),
de 10 à 16 euros (deux spectacles).
Informations et réservations au 05 59 58 73 00.

MUSIQUE

Chorales d'ici

DR

Un nouveau rendez-vous musical autour d'artistes de la région. Première rencontre avec deux chœurs : Ostinato et Koloreak. Ostinato, ensemble vocal de Bayonne, est dirigé par Béatrice Serfass. Il compte aujourd'hui plus d'une vingtaine de choristes. Pour ce premier rendez-vous, Ostinato nous propose une œuvre d'envergure, "Les funérailles de la reine Mary" de Purcell. Koloreak (les couleurs en basque) est une chorale de femmes d'Ustaritz sous la houlette de Caroline Philips. Son répertoire est à la fois traditionnel et contemporain mais s'aventure aussi vers le lyrique.
Samedi 16 juin. 15 h. Bibliothèque municipale. Entrée libre. Informations au 05 59 52 17 55.

ARTS DE LA PAROLE

Festival "À mots ouverts"

Ce tout nouveau festival donne la voix à toutes les formes de parole : conte, tchatche, chant, slam, poésie... Tous les deux ans – c'est-à-dire les années "hors" biennale d'art contemporain – il écumera plusieurs lieux de la ville, connus ou inattendus : la bibliothèque, les Écuries de Baroja, le chapiteau-spectacle de Baroja, les bars...
Du 8 au 16 juin. Programmation disponible sur www.anglet.fr (agenda). Informations au 05 59 58 73 00.

Agenda

TRADITIONS

CULTURE GASCONNE

La Ville et Aci Gasconha organisent la Semaine de découverte de la culture gasconne entre le 25 avril et le 1er mai.

Animations gasconnes au centre de Loisirs de Baroja.
Mercredi 25 avril.

Archi-Graphi

Voyage musical en poésies gasconnes. La bibliothèque municipale propose un voyage dans la poésie gasconne à travers le temps et l'espace jusqu'aux rivages de l'Adour et du Gave. Un voyage en musique sur des airs de guitares aux accents de rumba et de flamenco, sans oublier la mélancolique joie du charango qui semble chanter par delà la mar grana, l'âme de notre pays. Avec Didier Tousis (récit) et Lionel Gomez (guitares, charango). En partenariat avec l'Institut occitan.
Samedi 28 avril. 15 h 30. Bibliothèque municipale. Entrée libre. Informations au 05 59 52 17 55.

D/R

Concert : Mayo. Mayo, artiste chanteuse - auteur - interprète, régulièrement primée lors des concours de poésie régionaux en béarnais, gascon, occitan et en français, défend depuis plus de trente ans une authenticité tranquille, à l'écart des modes, mais fortement en prise avec les réalités contemporaines.
Lundi 30 avril. 20 h 30. Chapiteau-spectacle de Baroja. Entrée libre.

Maïada. C'est la XVIe édition de la Maïada, cette tradition qui honore des personnalités en érigeant, devant leur maison, un mai, jeune pin, aussi grand que droit, décoré de guirlandes. À Anglet, il est dressé devant la mairie en l'honneur de la municipalité.

© R. Hélin

11 h : pose du " Mai " et accueil par les échassiers (place de la mairie).
11 h 30 : inauguration du " Mai " en honneur à la Municipalité.
12 h : pose de la plaque Pierre-Larrodé à l'Espaci gascon au domaine de Baroja.
12 h 30 : vin d'honneur à l'Espaci gascon offert par la municipalité.
13 h : Cracada aux Écuries de Baroja. Tarif : 22 ¤ sur réservation avec paiement à Aci Gasconha. Informations : 05 59 08 64 22.
16 h : Bal gascon gratuit avec le groupe Taï Cosi devant les Écuries de Baroja.
Mardi 1er mai. Place du Général-de-Gaulle (mairie) et Écuries de Baroja.
Informations au 05 59 03 34 78 ou www.acigasconha.asso.fr.

ARTS DE LA RUE

Festival "Arrêt sur rivage"

DR

Cirque, théâtre, jonglage, musique et danse : le temps d'un week-end, les espaces verts de la plage des Cavaliers deviennent une vaste salle à ciel ouvert où s'enchaînent les spectacles d'une quinzaine de compagnies des arts de la rue venues cette année de France, d'Argentine, de Suisse et de Belgique.
Du 26 au 28 mai. Espaces verts de la plage des Cavaliers. 15 h – 20 h (18 h le lundi).
Informations au 05 59 03 77 01.

LITTERATURE

Conversation autour du roman français d'aujourd'hui

Une soirée autour du roman français d'aujourd'hui et de la critique littéraire avec Thierry Guichard, directeur de la publication *Le Matricule des anges,* revue indépendante d'actualité littéraire. À cette occasion, sera proclamé le Prix littérature de la Ville d'Anglet. Thierry Guichard est diplômé de l'École de journalisme de Strasbourg et a animé une émission littéraire à la radio avant de créer *Le Matricule des Anges* en 1992.
Mardi 29 mai. 18 h 30. Bibliothèque municipale. Entrée libre. Informations au 05 59 52 17 55.

Suzy GOSSOT

"Je veux, je peux, je dois", c'est sa devise et elle la met en pratique depuis de nombreuses années. Suzy Gossot vient de terminer son huitième livre. L'aventurière a poursuivi son chemin : écrire pour témoigner de sa vie et de celle des autres.

© B. Alter

"Je vais peut-être m'arrêter à celui-là car j'ai reçu beaucoup d'émotions... Tous ces sportifs m'ont impressionnée, ils ont la même réaction : le bonheur d'être là, et c'est communicatif !" Dans cet ouvrage, préfacé par Patrick Segal, Suzy Gossot a souhaité mettre en lumière les sportifs de haut niveau de handisport. Élue au Comité olympique 64, elle a en charge la labellisation des clubs qui ont des installations pour recevoir des personnes ayant des handicaps, elle est donc très sensibilisée : *"... les Jeux olympiques de Londres approchent et nous vivrons pendant quinze jours les sportifs valides... Les Jeux paralympiques auront lieu trois semaines après et on en parlera très peu. Si ce livre pouvait faire bouger les choses..."* Les sept précédents ouvrages jalonnent sa vie [1]. Suzy écrit pour traverser les ombres de son enfance. Née de parents d'origine modeste à Allamps, petit village lorrain, à proximité d'une verrerie de cristal, Suzy a un parcours de vie pour le moins atypique : elle n'a que 14 ans lorsque son père, exploitant forestier, l'oblige à cesser sa scolarité pour la faire travailler avec lui dans la scierie familiale. Elle y restera deux ans et demi avant de s'en échapper. *La Bûcheronne* en est le témoignage. À 19 ans, Suzy se marie avec un ingénieur. De cette union naîtront quatre enfants.

***"Un matin lumineux"* viendra poser le désir de l'aventure** sur la table du déjeuner familial. Ils partiront pour l'Indonésie, l'Espagne, le Chili... Vingt ans plus tard, elle en fera un récit imagé : *Grâce à un ciel d'or.* De retour au Pays basque en septembre 1983, Suzy devient animatrice dans une maison de retraite. *"Durant dix ans ce fut une grande joie de m'occuper des personnes âgées ; mon bonheur est toujours d'aller au-devant des autres et de leur donner quelque chose de moi"*. Elle écrit un livre : *Être animatrice pour personnes âgées.* Parallèlement à cette activité, en 1988 elle entre dans le monde très fermé et masculin [2] de la boxe anglaise : *"À cette époque-là, c'était la seule discipline ouverte aux femmes. J'ai été formée une demi-heure et on m'a mise au pied d'un ring..."* Elle obtient la licence de chronométreur national puis, en 1995, celle de déléguée de réunion officielle à la Fédération française de boxe. Depuis plus de vingt ans, elle décompte les minutes des rounds, pèse les boxeurs amateurs et professionnels. Elle a assuré, entre autres, le chronométrage de trois championnats du monde et de deux championnats d'Europe. Elle écrit *Chrono... Prêt ? Boxe !. "J'ai écrit ce livre sur la boxe anglaise pour expliquer le règlement des officiels au pied du ring. Il comporte aussi des témoignages."* Plus littéraire, trois recueils de nouvelles – *Voyages, voyages* (avec Patrick Larriveau), *À quelques pas de la mer, Carpe Diem* – lui ont permis d'aborder l'écrit de manière plus ludique. Ses vacances, ce sont les Salons du livre : Biarritz, Brive, Sare, Genève...

"Pour ce huitième livre, il y a eu le hasard heureux des rencontres. *J'ai passé une journée au CREPS, à Bordeaux, avec l'équipe de France de basket des moins de 22 ans. Je les ai regardés s'entraîner, ils étaient détendus et drôles..."* Elle a rencontré plus de trente sportifs de vingt disciplines différentes. Outre des grands noms de sportives et sportifs français on découvre aussi Chantal Petitclerc la Canadienne, l'Hawaïenne Bethany Hamilton, Gérald Metroz le Suisse, et la "miraculée" néerlandaise Monique van der Vorst. *"J'ai été très bien accueillie. Ce sont des leçons de vie. Ils avaient aussi leurs devises..."* Parmi elles : "Aller plus haut, plus fort...". **B.A.**

(1) Suzy Gossot auto-édite ses ouvrages. Pour commander voir son site : www.suzannegossot.com

(2) Suzy Gossot est aussi co-présidente de "Femmes 3000", délégation Côte basque de la délégation nationale. Cette association s'emploie à rendre les femmes visibles par leurs compétences.

DR

EUSKADI SÉNÉGAL

Courir contre le paludisme

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, l'association Euskadi Sénégal organise une course pédestre de 10 km en boucle sur le littoral anglois le dimanche 13 mai. Le départ sera donné à 10 h. Pour les marcheurs, un départ est proposé à 10 h 15 pour une boucle de 7 km. Ouvertes à tous, les deux courses permettront de financer la campagne médicale 2012 de l'association. Tous les ans, ses bénévoles installent un "camp hôpital" dans un village de brousse au Sénégal.

Le 13 mai. Départ du Skate park de La Barre. De 10 h à 13 h. Inscription sur place à partir de 8 h 30.
Participation de 10 euros et certificat médical obligatoire.
Récompenses aux vainqueurs et tirage au sort.
Informations auprès de l'association Euskadi Sénégal au 06 85 08 61 22 et euskadisenegal@gmail.com
www.euskadisenegal.fr

INTERNATIONAL PARACYCLISME TOUR

Sur la route des Jeux

© R. Hélin

En prélude aux jeux paralympiques de Londres, l'International Paracyclisme Tour sillonnera les routes du Pays basque les 8, 9 et 10 juin prochains. Une centaine de coureurs issus d'une quinzaine de pays sont attendus pour la plus grande course à étapes paracycliste au monde. L'épreuve est organisée par l'association Vélo Urt 64 créée en 2002 en faveur des personnes handicapées, par et pour la pratique du cyclisme. Réservée aux personnes handicapées et organisée sous l'égide de la Fédération française handisport et de la Fédération française de cyclisme, elle passera par Anglet le 8 juin. L'épreuve vise à faire connaître le paracyclisme et à sensibiliser le public sur les difficultés rencontrées par les personnes handicapées.

Le 8 juin. Promenade de La Barre. Premier départ : 9 h 30. Parcours par la promenade de la Barre puis promenade des plages. Fin des courses à 14 h. Informations : www.paracycling.fr

DR

VOILE

15e SPI d'Anglet

Organisé par le Yacht Club Adour Atlantique (YCAA), le SPI d'Anglet est une épreuve phare de la saison de voile qui compte pour l'ensemble du challenge Aquitaine Euskadi. C'est également une fête sportive et conviviale, réunissant tous les amoureux de la voile, les régatiers comme les plaisanciers. Destinée à promouvoir la voile auprès du grand public et des organismes départementaux et régionaux, le SPI d'Anglet a pour ambition d'être la vitrine de la voile en Euskadi et Aquitaine sud. Les 17, 18 et 19 mai, trois jours de régate sont proposés au large d'Anglet et de Biarritz avec plus de cent cinquante participants venus d'Aquitaine et d'Espagne. Deux nouveautés cette année : une épreuve de nuit avec un départ le vendredi 18 mai à 17 h et un retour vers minuit. L'épreuve est parrainée par le skipper Pascal Bidegorry.

Les 17, 18 et 19 mai. Esplanade de La Barre et port de plaisance. Informations au 05 59 63 60 31.

PILOTARIENAK

L'élite à main nue

© R. Hélin

Le trinquet Haitz Pean accueille une nouvelle fois le tournoi Pilotarienak. Apprécié des connaisseurs et des néophytes, il réunit chaque année la crème des joueurs de pelote à main nue de la catégorie Elite Pro du circuit EPB (Elite pelote basque). Organisé par l'Office de tourisme et la Ville, il se tiendra les 11 et 16 mai. L'élite mondiale promet des parties palpitantes de haut niveau sur ce trinquet aux deux parois de verre, propice à l'offensive.
Trinquet de verre Haitz Pean. Promenade du Parc-Belay. Demi-finales : le 11 mai à 19 h. Tarif : 15 euros. Finale : le 16 mai à 20 h. Tarif : 20 euros. Billetterie en vente auprès d'Anglet Tourisme. Informations : 05 59 03 77 01.

© R. Hélin

TOUS À VÉLO

Sur les voies vertes d'Anglet

Le service des sports municipal et l'Office de tourisme proposent une nouvelle balade sur les pistes cyclables et les voies pédestres d'Anglet. Sur 13 kilomètres, cette boucle cycliste empruntera les pistes cyclables et voies vertes d'Anglet. Pas besoin d'être "accro" aux baskets ou au vélo, l'envie de partager le plaisir de la petite reine et de la marche suffit. Plus qu'une simple promenade Tous à vélo veut encourager un mode de transport alternatif à la voiture. Cette initiative du Comité de promotion du vélo s'inscrit dans le cadre de la Fête du vélo.
Le 10 juin. Gratuit. Départ de la Promenade de La Barre à 10 h. Informations au 05 59 03 06 45.

GENÊTS ANGLET

Foot y samba !

Pour la cinquième année consécutive, le club des Genêts d'Anglet boucle sa saison sportive par l'événement "Foot y Samba" au stade Saint-Jean. En famille ou entre amis, tout le monde pourra profiter d'un moment convivial autour du stade au son des rythmes brésiliens. De 10 h à 17 h, pour les adeptes du ballon rond, le club propose un tournoi de foot à cinq ouvert à tous. De 14 h à 17 h, l'ambiance va monter d'un cran avec danses et musiques brésiliennes ainsi que des démonstrations de capoeira et de batucada. Après la remise des récompenses, les participants pourront assister au match de CFA2 entre les Genêts et St Alban. Restauration et animations sur place.
Le 2 juin. Stade Saint-Jean. Informations : 05 59 63 08 85.

© R. Hélin

XIe FOOTING GASTRONOMIQUE

De mets en mets

Sept cents sportifs ont participé au footing gastronomique en 2011. Le rendez-vous est toujours aussi attendu des coureurs et... des amateurs de bonne chère. Car le parcours de neuf kilomètres est ponctué de stands de dégustation : salaisons, Irouléguy, fromages, gâteaux basques, garbure... Entre plages et forêt, sur neuf kilomètres, chacun court ou marche à son rythme et l'esprit reste festif. A noter que le départ s'effectuera cette année de la plage de la Madrague
Le 3 juin. Départ de la plage de la Madrague à 10 h 30. Inscription : 2 euros.
Informations et inscriptions auprès d'Anglet Tourisme au 05 59 03 77 01.

DES LANGUES SUR LES ONDES

Langue basque et langue gasconne naviguent sur les ondes de la bande FM. La première depuis plus de trente ans sur Gure Irratia et France Bleu Pays basque, et la seconde depuis une quinzaine d'années. À vos postes !

Voici plus de trente ans que Gure Irratia informe ses auditeurs et auditrices en langue basque. C'est le 24 décembre 1981 que la chanson "Nafarroa" de Xabier Lete retentit pour la première fois sur les ondes de Gure Irratia, au 106,6 de la FM, aux alentours de Villefranque. Aujourd'hui, de 6 h 30 à minuit, Gure Irratia émet d'Ustaritz. Trois autres radios d'expression basque se sont ajoutées : Antxeta Irratia à Hendaye ; Irulegiko Irratia à Saint-Jean-Pied-de-Port ; Xiberoko Botza à Mauléon [1]. Les radios basques du Pays basque nord sont regroupées depuis 1997 au sein de l'association Euskal Irratiak. *"Nous travaillons en fédération avec les trois autres radios et nous avons 80 % de la programmation en commun,* explique Oiana Daguerre, journaliste et coordinatrice depuis cinq ans. *Il y a des décrochages. Chacun fait l'actualité en fonction de son territoire. D'après l'enquête effectuée y a deux ans par l'Office public de la langue basque, il y aurait trente mille auditeurs sur les deux fréquences : 90,5 et 106,6."* L'antenne est sur le Baigura. Les relais de confort qui effectuent un travail de liaison : à Sare, Ascain, Hasparren et Hendaye. Trente salariés, sous la houlette de José Luis Aizpuru, réalisent les programmes et informations quotidiens en langue basque et traitent de tous les sujets de la vie en euskara : culture, économie, sports, politique, vie sociale, jeux...

Sur France Bleu Pays basque, première radio locale du Pays basque, l'euskara peut s'écouter depuis les années soixante-dix. Aujourd'hui David Aire et Andde Irosbehere sont les animateurs en langue basque du lundi au vendredi, de 18 h 15 à 19 h, avec le magazine basque *Euskarazko emankizuna* [2], ainsi que le samedi et le dimanche de 12 h à 12 h 30. *"Nous parlons surtout de la culture : livres, disques, manifestations, concerts, bertxularis, portraits. Un journal d'actualités en basque, à 18 h 30, est fait par la rédaction, ainsi qu'une chronique le matin"*. Il y a un travail pédagogique : durant trois minutes, Andde Irosbehere devient professeur de langue basque et propose chaque semaine d'apprendre des mots sur des thèmes différents.

Avec *Escotatz*, la langue gasconne circule sur les ondes de Gure Irratia [3]. *"Au démarrage, en 1985,* raconte Bernard Dauga, président de l'association Acigasconha [4]. *Nous étions sur Angl et FM en direct avec des jeux. Il y avait deux émissions tous les matins. Lorsque la diffusion d'Anglet FM fut interrompue, nous nous sommes tournés vers Gure Irratia"*. Depuis quinze ans donc, trois équipes de quatre personnes se succèdent le mercredi dans le petit studio de l'association. Le responsable, dénommé *le caminare*, dirige les opérations. *"Nous en sommes à la six cent huitième émission*, explique Amédée Baris, *chaque participant*

DR

DR

apporte son t exte. Ils sont en gasc on et nous l es entr ecoupons de chansons occitanes, gasc onnes c omme c elles des groupes Los Pagayous et Nadau. Il peut y avoir un dialogue entre deux personnes. Le temps est de 45 mn, nous enregistrons sur cassette numérique". Les thèmes s'enrichissent. Durant la dernière émission : une des participantes a parlé de la Chambre d'Amour, un autre a lu un poème d'Isidore Salles... Amédée Baris a parlé d'un métier qui n'e xiste plus : mar chand de fumée... Sur F rance Bl eu Gasc ogne [5] *A Nouste*, magazine en langue gasc onne, propose de découvrir ou redécouvrir la langue l e dimanche à 18 h. Jér ôme Destruhaut part sill onner le département à la rencontre de ceux qui parlent gascon.
B.A.

(1) www.gure.irratia.eu
Fréquences des radios FM :
Euskal Irratiak : Gure Irratia : 106,6 (Bayonne)
Antxeta Irratia : 89,7 (Hendaye)
Irulegiko Irratia : 91,8 (Saint-Jean-Pied-de-Port)
Xiberoko Botza : 95,5 (Mauléon)
Irulegiko Irratia sur www.radio-tv.com

(2) www.bleupaysbasque.com
Fréquences des radios FM
Labourd / Bayonne : 101,3
Basse-Navarre / St-Jean-Pied-de-Port : 102,4
Basse-Navarre / Saint-Palais : 90,4
Soule / Tardets : 90,8
Soule / Mauleon-Licharre : 103,1

(3) ***Escotatz***
Tous les jeudis, à 13 h,
Gure Irratia (106,6 MHz).

(4) aci.gasconha.en-action.org
19, rue des Quatre-Cantons.
Tél. 05 59 03 34 78.

(5) France Bleu Gascogne
Fréquences des radios FM
Mont-de-Marsan : 98,8
Dax : 100,5
Mimizan : 103,4

Badu hogeit a hamar urt e baino gehiago Gur e Irr atiak berriak euskaraz hedatzen dituela entzuleengan. 1981eko abenduaren 24an, lehen aldikotz, Gure Irratiaren entzuleek Xabier Lete-ren " Nafarroa " kantua entzuteko aukera izan zuten, 106.6 frekuentzian, Milafrangako inguruetan. Gaur egun, 6 :30etik gauerdi arte, Gure Irratiak Uztaritzetik hedatzen ditu bere emankizunak. Beste hiru euskal irrati gehitu zaizkio : Antx eta Irr atia Hendaian ; Irulegiko Irratia Donibane Garazin ; Xiber oko Botza Maul en (1). 1997az geroztik *Euskal Irratiak* elkarteak ipar Euskal Herrik o euskal irratiak biltzen ditu bere baitan. " *Federazio gisa ari gara lanean beste hiru irratiekin batera eta gure programazioaren % 80 partekatzen dugu,* azaltzen du bost urtez geroztik kazetari eta koordinatzailea den Oihana Dagerre-k. *Irrati bakoitzak ber e lurr aldearen ar abera egiten du aktualit atea. Euskar aren Erakunde Publikoak duela bi urte egin zuen inkestaren arabera, balitezke 30 000 entzul e bi fr ekuentzia hauet an : 90,5 e t 1 06,6. "*. Hedagailua Baigur a mendian dago. Irratiak erosotasuneko errepikagailuak ditu, l otura lana segurtatzeko : Saran, Azkainen, Hazparnen et a Hendaian. Jose Luis Aizpuru-ren zuzendaritzapean, hogeita hamar langilek eguneroko emankizunak eta albisteak prestatzen dituzte, gai guziak - kultura, ekonomia, kirolak, politika, gizarte bizia, jokoak, eta abar. - euskaraz tratatuz.
Urdin Euskal Herri irratian, ipar Euskal Herriko tokiko lehen irratian, euskara 1970. hamarkadaz geroztik entzun daiteke. Gaur egun David Aire eta Andde Irosbehere dira euskarazko animatzaileak. Astelehenetik ostiralera, 18 :15etik 19 :00ak arte (2), *Euskal emankizuna* eskaintzen dute eta larunbat zein igandetan er e entzun dait ezke, 12 :00etatik 12 :30era. "*Kulturaz bereziki ari gara : liburuak, diskak, ekitaldiak, k ontzertuak, bertsolariak, potretak. 18 :30ean kazetariek dituzte euskarazko albis teak aurk ezten, bai eta goizeko kronika bat ere "*. Lan pedagogiko bat er e segurt atzen dut e : hiru minutuz, Andde Ir osbehere euskara irakasle bihurtzen da et a astero, entzuleei proposatzen die gai desberdinei lotu hitzak ikastea.

Dab *Escotatz* la lenga gascona circula sus las ondas de Gur e Irratia [3]. *A l'aviada,* en 1985, raconta Bernat Dauga, president de l' associacion Ací Gasconha . *Qu'èram sus Anglet FM en dir ect dab jòcs. Que i avèva ua emission d' ua òra cada setmana eua de 10 minutas cada matin. Quand l' emission d'Anglet FM estó c opada, que'ns em vir ats c ap a Gure Irr atia.* Dempuish quinze ans donc tr es equipas de quat e per sonasque's suc cedéishen l o dimèr cs dens lo petit estúdio de l'associacion. Lo responsable,aperat "*lo gabidaire*" que mía las oper acions . " *Qu' em arribats a la 608au emis sionexplica* Amadèu Baris, *cada participant que pòrta son tèxte. Que son en gasc on e que'us entercopam dab cantas occitanas, gasc onas t au las deu gr op Los Pagalhos e Nadau. Que pòd t anben i aver un dialògue enter duas personas. Lo temps qu' ei de 45 mns ; qu' enr egistram sus caishetas numericas.* Los tèmas s'enriquéishen. Pendent la darrèra emission: l' ua de las participantas qu'a parlat de la Cr ampa d'Amor, un aute qu'a l egit un poèma d'Isidor e Salles... Amadèu Baris qu'a parlat d'un mestièr qui n'existéish pas mèi : marcadèr de humada... Sus F rança Blu Gasconha [5], A NOSTA, magazine en lenga gascona, lo dimenge a 18 òr as, perpausa de descovrir o tornar trobar la lenga. Jerome Destruhaut que part córrer l o depart ament a l 'encontre deus qui parlan gascon.

Promotion

Anglet tourisme version 2.0

Réalisateurs et producteurs angloys, Franck et Karine Delage ont mis leur talent et leur créativité au service d'Anglet Tourisme pour une série de dix vidéos destinées au Web, tablettes numériques, réseaux sociaux, *newsletters*, écrans d'accueil... une communication 2.0 !

Arch.-Graph'i

L'ère du numérique a définitivement sonné, et avec elle la révolution des moyens de communication. C'est donc dans un souci d'adaptation et d'innovation qu'Anglet Tourisme a fait appel, suite à une consultation, au réalisateur et producteur angloy Franck Delage. Objectif : réaliser une série de vidéos. Dix au total, qui seront diffusées sur le futur site Web de l'Office de tourisme (en ligne très prochainement) mais aussi sur les applications mobiles, les tablettes numériques, les réseaux sociaux, la TV...

Aux Cinq-Cantons. Et notamment les nouveaux écrans du bureau des Cinq-Cantons qui diffuseront entre autres *"Incomparable Anglet"*, signée du couple "créatif" Franck et Karine Delage. Ancien fondateur et directeur de la société de production Zone4, aujourd'hui consultant en communication audio visuelle pour le secteur musical, publicitaire et institutionnel, Franck Delage se dit en *"adéquation avec les codes visuels actuels"*. Un style qui mêle esthétisme, dynamisme, modernité, professionnalisme, et qui a su séduire de grands noms comme Nike, Rip Curl, Sony, EMI, Canal +, France TV...

"Incomparable Anglet". Concrètement, il s'agissait pour Anglet Tourisme de promouvoir et valoriser les particularités touristiques de la ville et ainsi développer la notoriété, l'image, et l'économie locale liée à l'activité. La prestation comprenait donc la réalisation d'une première vidéo axée sur la qualité de vie *"incomparablement agréable"* à Anglet : *"onze plages sur quatre kilomètres de sable fin, deux cent trente hectares de forêt préservée au cœur de l'agglomération,... le soleil, les vagues, le côté sauvage, l'ambiance décontractée, l'impression de liberté,..."* " Bref, *"Incomparable Anglet"* !

Bientôt d'autres vidéos. Seconde vidéo, déjà en ligne, présentée par Anglet Tourisme : "Espace de l'Océan, l'événementiel Grand Large" ou la promotion d'un site emblématique de la vie collective angloye. Un bâtiment art déco résolument contemporain qui bénéficie, de par sa proximité avec l'Océan, d'une situation privilégiée. Des qualités que Franck Delage a su graphiquement et esthétiquement mettre en avant. Dernière partie du contrat de prestation, la réalisation de huit vidéos, d'un format plus court, autour de différents thèmes qui font la force touristique d'Anglet : plages, marchés, glisse, forêt, vélo, soirées, golf, balades... Au final, il aura fallu sept mois de travail à Franck et à son épouse pour réaliser les vidéos. À voir très prochainement sur le nouveau site Web d'Anglet Tourisme. **S.V.**

Parole d'expert

© S. Vaisse

Franck Delage
Réalisateur

"Pour répondre à cette demande, je me suis positionné autour de deux valeurs : rendre un produit haut de gamme, professionnel, soigné, de qualité publicitaire, avec toujours une intention de design graphique, artistique, esthétique... le tout dans un budget raisonnable et dans le respect des objectifs. En fait, j'ai essayé de proposer un travail actuel et moderne pour une cible actuelle et moderne qui a l'habitude du Web et des nouvelles technologies. Concernant les vidéos, j'ai voulu garder la candeur et la fraîcheur d'un touriste en balade qui découvre Anglet avec tous les petits détails que les locaux ne voient plus. J'ai donc travaillé en caméra subjective pour que le spectateur se sente plus impliqué dans le film, c'est-à-dire que je me suis mis à la place des yeux du touriste."

Service communication

Challenge *L'Équipe* ville sportive

Anglet parmi les finalistes

Depuis 1937, le journal *L'Équipe* organise le "Challenge *L'Équipe* de la ville la plus sportive de France", en collaboration avec le ministère des Sports, le Comité national olympique et sportif français, la Fédération nationale des offices municipaux du sport, l'Association des maires de France et l'association Sports et territoires. Il récompense les efforts d'une ville dans tous les domaines du sport, et met l'accent sur la stratégie et la cohérence de sa politique sportive au service d'une communauté. Anglet a déposé un dossier de candidature pour l'édition 2012 dans la catégorie des villes de vingt mille à cent mille habitants. Articulé autour du concept "Anglet, ville sportive, ville pour tous", il présentait le projet sportif en quinze points (politique éducative et sociale, relations avec les clubs, budget, espaces sportifs, offre, pratiquants, suivi médical...). Heureuse surprise, Anglet figure parmi les finalistes aux côtés d'Albi, Blagnac, Créteil et Dax. Le 17 avril dernier, le jury était donc présent à Anglet pour une visite guidée des installations sportives, une présentation institutionnelle de la Ville et de la politique sportive. Une vidéo a également été proposée aux membres du jury. Le résultat est attendu pour la fin du mois de juin... **Y. A.**

DR

Marathon des sables

Le défi de Jean-Philippe Olabé

Jean-Philippe Olabé a attrapé le virus de la course en 1989. Depuis, cet Angloy de 48 ans a enchaîné les marathons avec un record personnel de 2 h 34 mn ! Désormais, il privilégie les raids. Ainsi, en 2009, il se lançait dans l'aventure du Marathon des sables, achevé à la 39e place (sur 800 participants). Il vient de prendre part à l'édition 2012, du 8 au 14 avril au Maroc. En six étapes, les coureurs venus du monde entier ont parcouru 250 kilomètres dans le désert, en allure libre et en autosuffisance complète. Seule l'eau était fournie. L'édition 2012 a nécessité 515 personnes pour l'encadrement, 120 000 litres d'eau en bouteilles, 270 tentes, 23 bus, 100 véhicules (4x4 et camions), une équipe médicale de 52 membres, 6,5 km de bande élastique, 2 700 de pansements, 19 000 compresses, 6 000 analgésiques... *"Il faut beaucoup de volonté et apprendre à se connaître pour gérer ses efforts. Le portage – un sac à dos de dix kilos – et la chaleur sont les éléments les plus difficiles"*, confiait Jean-Philippe Olabé avant son départ. Il s'est entraîné pendant des mois, à raison d'une vingtaine de kilomètres par jour. Avant même de penser au chrono, son objectif était de terminer l'épreuve. Gageons qu'il a une nouvelle fois réussi son pari. **Y. A.**

© Y. Arrieux

Roman

Le rêve de Louis Danjou

Une mystérieuse épave est découverte au large du Pérou. Max, l'un des techniciens à bord du navire de recherche, prévient son ami Édouard. Ce dernier est un retraité qui profite de l'occasion pour renouer avec sa famille, en invitant sa nièce et ses deux enfants afin de leur révéler un étonnant secret. Ainsi démarre le premier ouvrage de l'Angloy Michel Janini, un roman d'aventure qui mêle astucieusement récit et vulgarisation scientifique. Nous suivons les protagonistes au cœur du XIXe siècle, à la découverte de leur aïeul, Louis Danjou, un ancien officier de la marine impériale. Révolté par le monde qui l'entoure, ce dernier a décidé de le fuir en se lançant avec ses fils dans un projet fou et extravagant pour l'époque. C'est sans tenir compte des problèmes techniques qu'ils vont devoir surmonter, et de la terrible guerre de 1870 à laquelle ils vont prendre part. Ignorant la surveillance dont ils font l'objet depuis leur arrivée, les invités se passionnent pour les aventures de leurs grands-parents, tandis que, dans le Pacifique, on s'apprête à renflouer l'épave... *"J'ai retrouvé des souvenirs de lectures, ravivé des souvenirs personnels, enrichi mes connaissances et stimulé mon imagination"*, précise Michel Janini. À la tête pendant quarante ans de l'entreprise Janini – spécialisée dans le traitement des métaux – ce retraité dynamique pratique le ski et la spéléologie, et dévore les revues d'aviation et d'astronomie. Il réalise également des films au cours de ses nombreuses plongées sous-marines, une autre de ses passions. D'ores et déjà, il prépare une suite à son roman. Peut-être le début d'une saga... **Y.A.**

***Le rêve de Louis Danjou*, de Michel Janini. Éditions Elzévir (2011). Disponible sur www.amazonfr.**

Carnet

Naissances

Janvier : -Rose LE GUILLY • Mateo FUSILIER • Tom CALLEGARI • Eliott SCAGLIA • Léopold BERGEZ-CAZALOU • Joan BIDART• Robin ETCHEPAREBORDE.
Février : Elias BARADAT • Nora LAHOUZE • Jules BASULTO • Maël DESPLAT• Anthony BUREL • Kelly HAURIE • Augustin LAURIOUX • Xan URRUTY • Mattéo GONÇ ALVES DE ALMEIDA • Emmie BODEL • Oihana LAFITTE • Ekaitz-Ehukai HEGOAS • Jules REMAZEILLES.
Mars : Oyana CASIMIRO MARTINI • Pippa MARTIN-SECO • Jeanne SOUBIROU • Gabriel REUTER • Zélie FOURCADE • Xana HARDOY • Silas RATHIER RICAUD • Diego DARAMY.

Mariages

Février : Adrien ASTEGGIANO et Émilie REUGE • Benjamin JACQUET et Aurélie TISON • Philippe PINAQUY et Aline MAÏSTERRENA.
Mars : Damien TRICAUD et Kornwika TIPPANUS.

Décès

Février : Marie Jeanne MOURIER, 88 ans • Lucienne ANGELVIN Vve GUTIERREZ, 87 ans • Fabienne PENNES ép. POUSSIER, 84 ans • Marceline BELLECAVE, 85 ans • Marie HONTARRÈDE Vve DARAGNÈS, 98 ans • Germaine BERTON Vve BERTOIN, 105 ans • Justine DAVANT Vve DOYHENARD, 102 ans • Marcelle BERTAILS Vve DULON, 101 ans • Bernard PINAQUY, 64 ans • Hubert CHANIOL, 89 ans • Jean CAMADRO, 94 ans • Robert DELABARDE, 90 ans • Anne Marie FALCUCCI, 95 ans • Henriette DARAGNÉS ép. LASALA, 80 ans • Christiane SORHOUET Vve BISCAY, 89 ans.
Février : Maurice VILLENAVE, 83 ans • Elisa ALBISTY, 94 ans • Jean-Pierre TEXER, 51 ans • Pierre GRACIET, 51 ans • Claude BICKART, 93 ans • Jacques DURAND, 59 ans • Yves RIQUELME, 57 ans • Carmen ALCAIN Vve ZURUTUZA, 98 ans.

En présence du maire et de Robert Lagareste, adjoint au maire.

© Ph. Brunet-photobrunet.com

Noces d'or de Lucien et Marie SANDERSON, rue de Paloumet.

DR

Armand MUTIO

Il a quitté cette terre, la sienne qu'il a labourée, tout au long de sa vie de maraîcher. La famille, les enfants et le travail avaient une importance capitale chez ce Basque, né à Arcangues, il y a 82 ans, qui s'est occupé en premier lieu de construire pour ses enfants, avant de bâtir sa propre maison, " Truillet", dans la rue éponyme à Anglet et qui surplombe sa propriété. Il fut aussi grand-maître de la confrérie de la Garbure Angloye jusqu'à ce que la maladie l'écarte de la vie associative. **J-P.A**

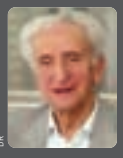
DR

Victor Cousteau

Né à Domezain, le 17 mai 1919, vivant à la ferme familiale jusqu'à son appel sous les drapeaux, il a connu la tragédie de la seconde guerre mondiale et celle d'une douloureuse captivité. Dès son retour, il s'est investi dans la création de l'association des Anciens Combattants Prisonniers de guerre. En 1950, il participe au développement au Pays Basque de La Mutuelle chirurgicale (MCD). Cet engagement associatif et mutualiste a représenté le fil conducteur de sa vie. Dans le même esprit, il a participé activement au Jumelage Anglet/Ansbach. En 1988, il a été honoré de la médaille d'Argent de l'Europe.

© R. Hélin

Michel Arrambide

Né le 2 octobre 1933 à Biarritz, il était un homme d'engagement. Dans la vie professionnelle d'abord, lorsqu'il prend la suite de l'entreprise d'électricité fondée par son père Paul en 1932, après avoir obtenu son bac technique. Il y poursuit la politique de "service" de son père. Michel Arambide s'est aussi dévoué pour sa ville. Entré au Conseil municipal en mars 1971, il est adjoint, délégué à l'Équipement et au Travaux, de mars 1983 à mars 2001, aux côtés des maires Victor Mendiboure, Michel Bonnet et Robert Villenave. Il fut également très impliqué dans la communauté religieuse du Refuge et présida, durant de longues années, l'organisme de gestion de l'enseignement catholique de Stella Maris (OGEC). Il laisse le souvenir d'un homme de foi et d'engagement.

© R. Hélin

Jean Lissalde

Anglet a perdu l'un de ses grands serviteurs. Décédé à l'âge de 79 ans, ce natif d'Anglet a contribué à donner un visage moderne à la commune pour laquelle il se dévouait avec ardeur, au service de maires successifs, en particulier Victor Mendiboure. Ce dernier l'avait décoré chevalier dans l'Ordre national du Mérite en 1992. Jean Lissalde fut également secrétaire général du syndicat mixte gérant l'aéroport de Biarritz Parme, et, à ce titre, participa à la création de la nouvelle aérogare. Président de la section locale de Force ouvrière (FO), et à la tête de l'Amicale du personnel de la mairie. Entrée au conseil municipal en 1995, il fut adjoint du maire Michel Bonnet. Il laisse le souvenir d'un homme d'écoute, de proximité et d'engagement.

PUB

Logements étudiants

Les propriétaires de logements meublés souhaitant les louer à des étudiants entre les mois de septembre et de juin peuvent proposer leurs offres au service jeunesse de la Ville. Ils pourront figurer gratuitement dans un fichier d'offres mis à disposition des étudiants.
Renseignements auprès du service jeunesse au 05 59 58 26 50 et bij@anglet.fr

Ateliers en herbe à la bibliothèque

Histoires Doudou. Samedis 12 mai et 16 juin, à 10 h 30 et 11 h 15. De 0 à 3 ans.
Lecture du mercredi. Lecture d'albums mis en voix et en images par le théâtre des Chimères. Mercredis 2 mai et 6 juin, à 15 h 30. Dès 4 ans.
Biblio-ciné. Invitation à découvrir des films d'animation du monde entier et les techniques utilisées. Mercredis 16 mai et 20 juin, à 15 h 30. Dès 4 ans.
Contes du Coussin rouge. Pour découvrir ou redécouvrir les contes traditionnels, contemporains ou philosophiques, à travers une lecture à deux voix accompagnée d'une projection. Mercredis 23 mai et 13 juin, à 11 h. À partir de 6 ans.
Livres singuliers. Découverte des livres d'artistes de la bibliothèque. Samedis 12 mai et 16 juin, à 15 h 30. Dès 4 ans et ados.
Bibliothèque municipale.
Information et réservation au 05 59 52 17 55.

Vide-greniers

Deux vide-greniers sont proposés les 12 et 13 mai.
Institut médico-éducatif le Nid basque. Samedi 12 mai, au 11, promenade des Falaises à Anglet. Buvette et sandwichs. Information et réservation au 06 66 54 90 16 et stephanieberho@hotmail.fr
Collège Stella-Maris. Dimanche 13 mai, de 9 h à 18 h. Petite restauration. Renseignements : 06 82 68 70 46.

Multimédia bibliothèque

Rencontre. "Géolocalisation, smartphones... Et les données personnelles dans tout ça ?". Claire Ulrich, journaliste, est spécialiste des nouvelles technologies et des blogs et réseaux sociaux du monde entier. Vendredi 11 mai. 18 h 30.
Atelier wiki-patrimoine. Découvrir et alimenter le wiki-patrimoine de la Ville d'Anglet, un nouvel outil de communication participative et de valorisation de son patrimoine. Samedis 26 mai et 23 juin. 14 h 30 - 16 h 30.
Apprendre l'espagnol. Présentation de sites et d'outils disponibles sur Internet pour aider à l'apprentissage d'une langue. Samedi 12 mai. 10 h.
Gimp. Le logiciel équivalent libre de Photoshop. Animé par un professeur de l'école d'art. Participation : 5 euros. Samedi 12 mai. 14 h 30 - 17 h 30.
Tics et clics. Des ateliers pour s'initier à l'informatique. Tous les mardis de 18 h à 20 h et tous les jeudis de 10 h à 12 h, ainsi que les vendredis de 10 h à 12 h en pratique accompagnée. Hors vacances scolaires.
Bibliothèque municipale.
Informations au 05 59 52 17 55 et www.anglet.fr (agenda).

Fourrière animale

La fourrière animale Txakurrak fait face à un déficit d'adoptions depuis plusieurs semaines. Les boxes sont pleins. Pour favoriser les adoptions, son équipe organise un week-end portes ouvertes les 12 et 13 mai prochains au refuge de Bacheforès, 62, chemin de Loustaounaou à Bayonne. Des animations, une loterie et des rencontres avec les animaux sont proposées de 11 h à 18 h.
Informations au 05 59 55 25 90 et www.fourriere-animale-64.fr

Promenade de printemps

Organisée par le centre communal d'action sociale pour les retraités angloys, la Promenade de printemps aura lieu le vendredi 4 mai. Au programme cette année : le chemin de Saint-Jacques, avec les visites de la chapelle d'Haranbeltz, du village d'Ostabat, d'un site dédié aux stèles du Pays basque et d'une ferme avec dégustation de fromages et de charcuteries maison. Le déjeuner se tiendra dans un restaurant renommé. Départ en car à 8 h 30 et vers 18 h 30. Inscriptions au CCAS situé au Pôle solidarité, 2, avenue Belle-Marion (près de Leclerc), entre 13 h 30 et 16 h. Une participation de 30 euros par personne est demandée. Elle devra être réglée lors de l'inscription.
Renseignements au 05 59 58 35 50.

Concours maisons fleuries

Tous les Angloys, particuliers ou commerçants, sont invités à participer au Concours des maisons fleuries. Dans le cadre de l'Agenda 21 de la Ville, il soutient et encourage la mise en valeur végétale de la commune par les citoyens prenant en compte la biodiversité et les pratiques éco-responsables. Trois catégories sont proposées : Jardins fleuris ; Balcons et terrasses fleuris ; Découvertes du jury. Inscrivez-vous avant le 15 mai 2012. Vous serez peut-être l'heureux gagnant des bons d'achat récompensant les meilleures créations florales par catégorie. Les gagnants dont le fleurissement sera visible de la voie publique seront récompensés à l'automne.
Un bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également contacter le service environnement et développement durable au 05 59 57 17 48 ou par mail à contact@izadia.fr

Police nationale

Le bureau de la police nationale d'Anglet est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h. Situé rue du 8-Mai (à côté de La Poste principale), il reçoit le public pour toutes les démarches : dépôt de plaintes, procurations...
Renseignements : 05 59 63 84 64.

Bourse aux plantes UTLA

L'université du Temps libre d'Anglet propose une bourse aux plantes dans ses locaux au 24, avenue de l'Adour. Le 16 mai, de 9 h à 12 h, venez échanger plantes, boutures, graines, matériels, conseils... Entrée libre et gratuite.
Pour plus d'informations : 05 59 57 00 37 et www.utlanglet.fr

Cours de langues

L'Association pour la formation permanente propose désormais des "mini-cours" de langues (anglais et espagnol) dispensés par petits groupes de 4 à 6 personnes. Ils visent à favoriser l'immersion dans une langue étrangère pour tous ceux qui souhaitent converser ou pratiquer en voyage, réviser en vue du baccalauréat, ou se préparer aux concours. Cette nouvelle activité se déroule dans les locaux de l'association, au centre El-Hogar, jusqu'au mois de juin.
Informations : 05 59 57 10 99 et www.afp-formation-anglet.fr

Journées francophones Mobilité et Ubiquité

Les TIC sont en mesure de se substituer aux déplacements humains de toute sorte. La technologie donne à l'homme une capacité d'ubiquité virtuelle. Il peut intervenir à distance sans être présent en un lieu précis. Après Toulouse, Lyon, Lille, Saint-Malo, Paris, Grenoble et Nice, Anglet accueillera les VIII^{es} journées francophones Mobilité et Ubiquité, du 4 au 6 juin, sur le site de Montaury. Elles rassembleront des scientifiques de toutes disciplines (interaction, systèmes d'information, intergiciel sécurité, ergonomie, sciences humaines et sociales) venus présenter leurs derniers travaux.
Plus d'informations sur le site http://ubimob.liuppa.univ-pau.fr/

Qualité de l'air

Pour connaître à tout moment la qualité de l'air dans les principales villes d'Aquitaine, AIRAQ, l'organisme en charge de surveiller la qualité de l'air en Aquitaine, a développé une application pour smartphone Apple et Androïd. Cette application fournit les indices de la qualité de l'air pour 8 grandes agglomérations en Aquitaine (Bordeaux, Pau, Bayonne-Anglet-Biarritz, Périgueux, Agen, Dax, Arcachon, Lacq) ainsi que le détail de ces indices par polluant (ozone, particules en suspension, dioxyde d'azote, dioxyde de soufre). La qualité de l'air est indiquée pour le jour même, la veille avec la prévision du lendemain. Ces données sont actualisées tous les jours à 17 h. Cette application permet également de recevoir en temps réel, par notification, les déclenchements des procédures de pollution sur l'Aquitaine.
Informations sur www.airaq.asso.fr

Expression de l'opposition

« VIVONS ANGLET naturellement !

Le groupe "Vivons Anglet naturellement" est composé de neuf membres (UMP, Modem, ass. Angeluzain et société civile)

Claude Olive
Conseiller général, conseiller municipal

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
Anthony Bleuze
Patrick Chasseriaud
Marie-Hélène Cazaux
Nicole Darrasse
Valérie Dequeker
Michel Ithurbide
Florence Lasserre-David
Jacques Veunac

Contact :
anglet-opposition@orange.fr
Bureau de l'opposition
Hôtel de ville
Rue Amédée-Dufourg
64600 Anglet
Tél. : 05 59 58 35 35

Permanences de Claude OLIVE Conseiller général sans rendez-vous :

Le premier lundi de chaque mois de 17 h à 19 h Bar de la Bécasse 149, avenue de l'Adour

Le troisième lundi de chaque mois de 17 h à 19 h Bureau de l'opposition - Hôtel de Ville - Avenue Amédée-Dufourg

Retrouvez également Claude OLIVE sur Facebook, Twitter et sur www.claudeolive.fr

mèl : contact@claudeolive.fr

HAUSSE DES DÉPENSES, HAUSSE DE LA DETTE, ...ET DE LA FISCALITÉ

Le vote du compte administratif qui présente les chiffres réalisés de l'exercice précédent (2011) sont l'occasion de réitérer les inquiétudes légitimes que nous avons sur la gestion socialiste de notre ville. Voici nos interventions en conseil municipal.

1. INTERVENTION DE CLAUDE OLIVE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2011

"Je n'ai pas l'habitude de commenter outre mesure le compte administratif.
Il est le rendu de votre budget 2011 pour lequel nous avons eu largement l'occasion de nous exprimer lors du débat sur les orientations budgétaires et lors du vote du budget primitif.
Il est également le fruit du travail des services financiers, que je tiens ici à remercier pour leur compétence, leur efficacité et leur disponibilité.
Et au-delà de ce service, puisqu'il m'est rarement donné l'occasion de le faire, je voulais aussi féliciter l'ensemble des services de la ville pour le travail accompli en 2011, puisque ce compte administratif est le reflet de leur activité. [...]
Je pointerai toutefois quelques remarques d'ordre général qui confirment les craintes que nous avons depuis votre arrivée à la tête de notre ville et qui nous confortent dans notre volonté de nous opposer à votre politique.
Tout d'abord des dépenses de fonctionnement en hausse de 8,14 %. Vous indiquez certes que celles-ci sont liées en partie à l'intégration des personnels des crèches et à la biennale d'art contemporain. Ces dépenses restent cependant, en enlevant ces deux éléments, **bien supérieures à l'inflation qui s'établie selon l'Insee à 2,1% en 2011.**
Les recettes de fonctionnement, quant à elles, confirment **la très forte augmentation des contributions directes : 6,07 % de hausse pour la seule année 2011** à laquelle viennent s'ajouter les hausses successives que vous avez votées depuis le début de votre mandat. Ces augmentations avec celles que vous voterez tout à l'heure porteront, d'après vos chiffres, **à plus de 33 % la hausse des recettes fiscales depuis 2008**. [...]

Le ré-endettement de la ville enfin : car après une forte tendance à la baisse depuis 2003 sous notre mandature, et je dois le dire également au début de votre mandat, **la dette de la Ville a explosé de plus de 36 % depuis 2009. Une augmentation jamais vue au cours des vingt dernières années.**
Alors Monsieur le Maire, vous pouvez toujours vous gargariser de bons ratios, qui sont d'ailleurs pour l'essentiel dûs à la municipalité précédente. Oui certains ratios, mais pas tous, demeurent bons. Mais la tendance est là, **la situation de la Ville se détériore et ce sont les Angloys qui payent l'addition avec toujours plus d'impôts et toujours plus de dette.**
Un mot enfin sur l'État, il est vrai que ses dotations et les diverses subventions diminuent. Vous nous indiquez que la dotation globale de fonctionnement baisse, limitée vous me l'accorderez, de 0,99 % cette année et je le dis avec vous ce n'est pas une bonne chose.
Je vous rappellerais quand même que celle-ci avait augmenté de 6,5 % entre 2008 et 2011 et que la dotation de péréquation avait été très importante en 2009 et 2010.
Mais, je vous l'accorde Monsieur Espilondo, le train de vie de l'État, confronté à la crise, baisse et les collectivités locales voient leurs subventions diminuées.
Face à cette situation pourtant **vous n'avez pas choisi la voie de la prudence qui vous aurait conduit à réduire un certain nombre d'investissements parmi les plus superflus, les plus dispendieux, les plus contestés.**
Les chiffres sont là : ce sont aux Angloys d'aujourd'hui avec la hausse des impôts, et aux Angloys de demain avec la dette auxquels vous devrez rendre des comptes.

2. INTERVENTION DE MIKEL ITHURBIDE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le tableau des informations financières fourni lors du vote du compte administratif nous permet de constater qu'Anglet se situe en 2011 au dessus de la moyenne nationale des strates suivantes :

Produits des impositions directes/ population :
Moyenne nationale de la strate : 558,00 euros
Moyenne Anglet : 609,41 euros

Ceci implique que le contribuable angloy paie en moyenne 9,21 % d'impôts directs de plus qu'un habitant d'une ville située dans la même strate.
C'est le résultat des augmentations excessives d'impôts de ces quatre premières années qui ont contribué à nourrir un excédent de fonctionnement dont le montant ne se justifiait pas, notamment pendant les trois premières années de votre mandature durant lesquelles les investissements étaient moins significatifs.

Frais de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :
Moyenne nationale de la strate : 57,30 %
Moyenne Anglet : 58,41 %
Nous nous préoccupons à juste titre, depuis le début de la mandature, de l'augmentation des frais de personnel et ce en période de crise.

Dépenses d'équipement/recettes réelles de fonctionnement :
Moyenne nationale de la strate : 22,90 %
Moyenne Anglet : 50,83 %
Il est vrai que nous étions en 2011 en forte période d'investissements mais que, compte tenu du cycle électoral, les autres villes également.
Nous avons encore absorber 11 millions d'euros de dépenses engagées et non mandatées alors que la dette de notre ville vient faire un bond de 9,5 millions d'euros soit + 40,50 % entre 2010 et 2011.

Le compte de fonctionnement
Cela fait le quatrième compte administratif que vous présentez depuis 2008.
Nous pouvons donc commencer à analyser les résultats de votre gestion.

Les dépenses :
Les charges à caractère général passent de 7,8 millions d'euros à 9 millions d'euros soit **+ 15,13 %.**
Les frais de personnel augmentent de 3, 2 millions d'euros +20,35 % et de 15,37 % en tenant compte des 790 000 euros de transfert du personnel des crèches. Nous avons vu que nous sommes déjà au-dessus de la strate nationale, alors attention!
Les autres dépenses de gestion courantes augmentent de 16,08 %.
Au total les dépenses de fonctionnement augmentent de 16,71 % sur ces quatre dernières années soit 4,9 millions d'euros supplémentaires à financer en grande partie par le contribuable.

Les recettes :
Les contributions directes passent de 19,4 millions à 23, 9 millions soit + 23,28 % du fait de l'augmentation significatives des bases et des augmentations d'impôts votées depuis 2008.
Nous constatons également une augmentation significative des dotations communautaires de 504 000 euros.
Les droits de mutations explosent en augmentent de 52,78 % entre 2008 et 2011 soit de plus d'un million.
La dotation nationale de péréquation vous a été très favorable notamment en 2009 et 2010.
Même la dotation forfaitaire de fonctionnement dont vous vous plaignez a augmenté de 337 000 euros entre 2008 et 2011.
Au total, les recettes de fonctionnement augmentent de plus de 8 millions d'euros qui vous ont bien aidé à obtenir un excédent de fonctionnement important au détriment de la contribution versée par les angloys via l'impôt.

La dette :
Elle passe de 24,1 millions d'euros en 2008 à 33 millions en 2011 **soit + 36 % et il est à prévoir qu'elle augmentera encore jusqu'à la fin de la mandature car les investissements se poursuivront**. **On voit ici une lourde aggravation de cette dernière en période de crise pendant laquelle les Angloys peinent et peineront davantage pour pouvoir rembourser celle-ci.** N'oublions pas que le montant des restes à réaliser s'élève à 11 millions d'euros et que nous voterons de nouveaux emprunts lors de l'examen du budget primitif de 2013 pour pouvoir financer la fin de votre programme d'investissement.

3. LA HAUSSE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX EN 2012 INTERVENTION DE CLAUDE OLIVE

Vous nous **proposez pour la quatrième année consécutive une hausse de l'ensemble des taux d'imposition** fixant le produit attendu à 25 250 675 euros soit une augmentation globale des recettes fiscales de 5% pour 2012.

En effet au-delà des pourcentages que vous proposez vous bénéficiez en plus d'une hausse automatique des taux par l'État de 1,80, si mes sources sont bonnes, et de l'élargissement de nos bases fiscales.
Après l'augmentation de 6,07% des contributions directes en 2011, nous l'avons vu dans le compte administratif, vous envisagez donc une hausse du même ordre.
Cette décision va alourdir une fois de plus les impôts des Angloys qui depuis le début de votre mandature, et je ne vous accuserai pas de ça, traversent une crise économique sans précédent.
Par la taxe d'habitation et la taxe foncière, vous ne touchez pas pourtant que les Angloys les plus riches et vous le savez.
Les exonérations de la taxe d'habitation sont peu nombreuses quant à la taxe foncière, je connais beaucoup d'Angloys propriétaires qui ont acquis leur bien à la sueur de leur front et qui n'ont pas forcément les moyens de supporter des impôts toujours plus lourds. Que faut-il leur dire ? Vendez vos biens ! Devenez locataire ! Partez d'Anglet !
Je sais que vous me direz que nous aussi, nous avions augmenté les impôts durant la précédente mandature. Mais je vous rappellerai que cette augmentation était principalement due au passage au 35 h, mesure sociale certes, mais coûteuse et imposée aux collectivités locales sans aucune compensation financière par le gouvernement que vous supportiez alors.
De plus, le contexte a changé. Nous le disons depuis le début de votre mandat, nous vivons une période de crise exceptionnelle et nous devons donc prendre des mesures exceptionnelles en faveur des Angloys. Je l'ai dit, même une augmentation zéro, conduirait à une hausse des recettes pour la Ville, du fait de l'augmentation des taux par l'État, et de l'élargissement de nos bases fiscales.

Pourquoi persister à vouloir toujours plus d'impôts ? Pourquoi ne pas faire comme le Conseil général qui pour la troisième année consécutive n'augmentera pas son taux ? Vous avez bien noté que c'est d'ailleurs une majorité de gauche qui a reconduit cette décision cette année.
Ce n'est pas tout de présenter des excédents de fonctionnement plus que confortables s'ils doivent se faire au détriment des ressources des Angloys.

PUB

PUB